

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°134 · DÉCEMBRE 2021 - JANVIER 2022



ÉDITORIAL

Le 9 octobre 2021, le pape François a donné le coup d'envoi au Synode sur la synodalité, un itinéraire de trois ans qui culminera en octobre 2023 à Rome.

Pour cette préparation en trois phases (diocésaine, continentale et universelle), un *vademecum* décrit la synodalité comme un « *marcher ensemble* ». L'abbé F.-X. Amherdt s'en réjouit : « *à petits pas, l'Église se réforme et le concile Vatican II se concrétise* »¹.

Son attente personnelle est que « *la mise en œuvre "mystagogique" du Synode 2021-2023* » par le pape François soit le coup d'envoi à la convocation d'un nouveau concile : « *Les temps sont mûrs pour un Vatican III, tant les crises sont profondes et nombreuses.* »

Nous ne nions pas les crises, que l'Église doit toujours être réformée (cf. p. 18), mais ne nous laissons pas distraire de notre rôle de chrétien (cf. p. 3), et ne perdons pas de vue les finalités des combats politiques (cf. p. 36).

La prévalence pastorale issue de Vatican II semble avoir scellé le résultat de l'élection de 2013 (cf. p. 12), mais à la suite de saint Robert Bellarmin (cf. p. 41), n'oublions pas que « *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Église* » (cf. Matthieu 16, 18).

abbé Claude Pellouchoud

(1) Cath-Info – 05/11/2021.



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

- Lettre du Supérieur de district 3
- Message du Supérieur général pour le jubilé de Mgr Vitus Huonder 6

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

- Les défenseurs de la morale sont trahis par les idées modernistes 8

VIE DE L'ÉGLISE

- Troublantes révélations de François sur le pré-conclave de 2013 12
- 60 ans d'histoire des réformes de la Curie . . . 14
- L'Église doit toujours être réformée 18

VIE DE LA TRADITION

- In memoriam abbé Paul Aulagnier 22
- Le cours Notre-Dame de l'Annonciation . . . 26
- Journal de route du district 30

PETITE REVUE DE PRESSE

- Nouvelles de Suisse et d'ailleurs 36

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

- Saint Robert Bellarmin, une belle intelligence de la Renaissance 41

TÉLÉGRILLES

- Découvrez un auteur et son livre 48

VIE SPIRITUELLE

- Les retraites en Suisse romande 50

LA FRATERNITÉ EN SUISSE

- Les prieurés et les prêtres de la FSSPX 51

HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

- occidentale 52

Photos : couverture, procession du rosaire à Einsiedeln le samedi 9 octobre 2021 pour célébrer les 450 ans de la bataille de Lépante ; p. 14, le père Joseph Famerée ; pp. 22 à 24 © Séminaire Saint-Pie X, Ecône.

Editeur : Abbé Thibaud Favre

Rédaction : **Le Rocher c'est le Christ**



Abbé Claude Pellouchoud
Prieuré du Sacré-Cœur
Route des Lacs 25
CH - 3960 Sierre
Tél. +41 (0)27 / 455 53 22
Mail : rocher@fsspx.ch



LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

Cette période de l'Avent est vraiment belle à contempler ! Pour de multiples raisons, certainement, mais peut-être tout particulièrement dans cette disponibilité de la sainte Famille à tout faire pour que l'Enfant-Dieu naisse là où la Providence l'avait décidé de toute éternité.

Alors que Nazareth aurait vraiment dû, à tout point de vue, consister dans le lieu idéal pour cet événement hors du commun, la volonté divine en avait disposé autrement. Les préparatifs, la maison, les proches : tout était prêt et si simple sur place, mais là ne se trouvaient pas les plans du bon Dieu.

C'est donc à l'issue d'un long et pénible voyage, dans une humble étable près de la petite bourgade de Bethléem, que Dieu a choisi de s'incarner. Pourquoi ? Même si les éléments de réponse sont nombreux, à commencer par l'accomplissement des mots du prophète Michée, cela reste un mystère ! Mais un beau mystère, car c'était la meilleure chose que Dieu pouvait faire, Dieu faisant

toujours ses choix avec perfection et sa sagesse étant éternelle.

Alors, il y a bien plus à méditer et à contempler, qu'à expliquer et à comprendre ! Pensons peut-être tout simplement à ces bergers... Sans ce choix mystérieux de la Providence, auraient-ils eu seulement l'occasion de connaître et d'adorer le Roi des rois ? En tout cas, ils ont pu bénéficier d'une grâce de choix qui n'était certainement pas due au hasard.

Je crois qu'il y a une belle leçon pour nous à tirer de ces événements de l'Avent, car nous avons exactement la même mission que la sainte Famille, toutes proportions gardées. Comme Marie et Joseph, il nous faut faire naître le Christ ! Faire naître le Christ par la grâce dans notre âme, dans les âmes de ceux qui nous sont confiées tant au niveau familial que professionnel, mais encore dans les âmes de ces millions de personnes qui nous entourent et qui ignorent tout du Sauveur.

Le point critique et intéressant pour nous, c'est justement que dans notre vie, comme à Nazareth au



moment pour Marie et Joseph de débiter ce voyage, nous sommes face à des choix qui déterminent notre façon d'agir. Nous sommes partagés et un peu déboussolés par la manière dont Dieu agit avec nous.

A l'école de la sainte Famille, nous avons la réponse : nous devons nous concentrer sur l'essentiel et retrouver là notre ligne de conduite. Peu importe les circonstances, peu importe les certitudes humaines : il nous faut suivre les voies de la Providence, il

nous faut avoir confiance en Dieu et c'est ainsi que nous pourrions agir vraiment selon la volonté de Dieu.

Tout autre famille que la sainte Famille aurait pu être trop absorbée par les préparatifs, ou elle aurait peut-être tout simplement refusé de partir : ce risque est évident et c'est si attirant de se laisser détourner de l'essentiel !

Que la simplicité de ce temps de l'Avent nous permette de faire ce vide et de retrouver la simplicité d'un enfant. Nous avons pu faire dans les années précédentes des efforts particuliers pendant l'Avent pour prendre de la distance avec les moyens électroniques qui dévorent notre vie. Cette nécessité est plus que jamais d'une extrême actualité : ne nous laissons pas distraire de notre rôle de chrétien.

Mais la situation présente ne doit pas nous faire perdre la paix et la clairvoyance. Ces temps d'incertitude que nous traversons sont tellement instructifs : nous pouvons parfois nous laisser aller à penser que l'absolue nécessité se situe dans tel ou tel combat, mais finalement, que sont ces choses devant Dieu, favorisent-elles le salut des âmes ou finalement plutôt l'inverse ?

Je suis vraiment inquiet quand je vois le poids que prend chez nous des sujets comme la vaccination ou le port du masque. Nous avons répété et expliqué que ces domaines relevaient de la prudence, mais apparemment

il faut des théories toujours plus absolues pour intéresser et captiver. Il faut des docteurs en morale et en théologie qui distribuent les bons et mauvais points et souvent faussent les consciences.

Si notre pays va mal, c'est qu'il n'est plus chrétien, la politique du corona ne vient que mettre en valeur cet état de fait, et non l'inverse. Il faut donc lutter pour la christianisation de notre pays et laissons de côté le corona.

Si nos communautés sont si divisées, c'est que la charité se refroidit et que l'on juge la valeur d'un chrétien à ses opinions sur la pandémie. Unissons-nous vraiment, prions avec ferveur pour faire susciter des vocations, soutenons les familles en difficulté et laissons de côté ce corona qui n'amène que divisions et ruines.

Avant de connaître tous les ressorts de cette crise du corona, avons-nous pensé à toutes ces âmes ? Un peu comme saint François, on devrait traverser les champs en criant : « *Deus non amatur* », « *Dieu n'est pas aimé* ». Nous ne trompons pas de combat, ne perdons pas nos forces dans des divisions inutiles : « Dieu n'est pas aimé », Dieu n'est pas connu : commençons par là et tout le reste nous viendra par surcroît.

Celui dont la maison est en feu ne perd pas tellement de temps à récupérer les objets qui ont le plus de valeur : il prend la fuite, tellement

heureux d'avoir sauvé sa vie. Mais plus le temps passe et plus il doute d'y retourner : finalement il hésite de prendre de grands risques pour de petits gains.

C'est bien ce à quoi nous sommes confrontés : prendre de grands risques pour de petits gains, s'enfermer dans ses idées, diviser les familles et les paroisses pour quels résultats ? Au contraire, il y a des petits risques qui valent la peine, parler de Dieu et non du corona à son collègue de travail, parler de sa foi à son ami : c'est toujours une part de risque, mais c'est évidemment un risque qui en vaut la chandelle !

Que ce temps de l'Avent puisse nous amener aux chants des anges : « *paix sur terre aux hommes de bonne volonté !* » Que le bon combat de la Fraternité ne soit pas pollué par ces querelles inutiles et dangereuses autour du corona. Que nous soyons au contraire apôtres pour faire naître Dieu dans les âmes ! Ce serait vraiment le plus beau cadeau de Noël que nous pourrions préparer et le plus bel Avent à l'école de la sainte Famille.

ABBÉ THIBAUD FAVRE





MESSAGE POUR LE JUBILÉ DE MGR VITUS HUONDER

Excellence,

C'est une grande joie pour moi de prendre la parole aujourd'hui (qui plus est, pour une fois, en allemand !) par l'intermédiaire de M. l'abbé Favre qui s'adresse à vous en mon nom, puisque malheureusement je ne peux pas me trouver à Wil aujourd'hui, avec tous ceux qui sont présents pour célébrer votre jubilé sacerdotal et remercier le bon Dieu de vous avoir donné la grâce de le servir fidèlement jusqu'à ce jour béni.

Cet anniversaire est bien sûr un événement important dans votre vie sacerdotale, mais il a aussi une valeur significative pour la Fraternité Saint-Pie X vers laquelle vous vous êtes tourné il y a déjà plus de deux ans, en demandant de pouvoir vous retirer dans l'une de ses maisons.

Ce fut un grand honneur pour nous de recevoir dans nos murs un prélat de la Sainte Eglise. Mais cette

décision a aussi été pour nous tous un encouragement – il faut le dire –, car votre arrivée témoigne d'une estime unique vis-à-vis de la Fraternité, que nous n'avons pas reçue de la même manière de la part d'autres évêques ces dernières années.

Le choix que vous avez fait était courageux car vous saviez très bien que, précisément à cause de ce choix, certaines portes allaient se fermer pour vous, et que vous seriez mal compris, en quelque sorte mis de côté. Vous avez

néanmoins maintenu votre décision, et cela est tout à votre honneur.

Plusieurs vous ont critiqué, mais combien sont-ils ceux qui ont été éclairés et encouragés grâce à votre témoignage ? Dieu seul le sait, et croyez bien, Excellence, qu'Il vous en récompense dès maintenant et qu'Il le fera davantage encore dans l'éternité.

Je tiens donc à vous féliciter et à vous remercier du courage que





vous avez eu, car votre démarche aidera sans aucun doute d'autres personnes à suivre vos pas vers la Tradition intégrale de l'Eglise. Je veux surtout, en tant que Supérieur général de la Fraternité, vous assurer de nos prières, de notre aide et de notre soutien. Vous n'êtes pas seul sur ce chemin qui ressemble peut-être parfois à un exil ; nous voulons tous être pour vous une véritable famille et vous entourer de notre charité et de notre reconnaissance.

Plusieurs ont remarqué que lorsque vous êtes arrivé à Wangs, vous vous êtes adapté immédiatement au rythme et aux offices propres aux maisons de la Fraternité. A tel point même que



des membres vous prennent comme exemple de régularité : c'est un signe supplémentaire que la Providence a bien fait de vous ménager une place parmi nous !

Nous demandons à Notre-Seigneur, Souverain Prêtre et Victime parfaite, à la Vierge des Douleurs et à saint Nicolas de Flüe, Père de la patrie, de vous prendre sous leur protection, de vous éclairer sur cette route qui mène au bonheur éternel et de vous récompenser au centuple pour le bien que vous avez fait aux âmes qui ont pu profiter de votre sacerdoce.

Daigne la Providence vous conserver encore longtemps parmi nous : ce serait pour nous tous une grande joie, un grand honneur et un grand encouragement ! Merci encore, Excellence !

Menzingen, le 25 septembre 2021, en la fête de saint Nicolas de Flüe

DON DAVIDE PAGLIARANI
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL





LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

LES DÉFENSEURS DE LA MORALE SONT TRAHIS PAR LES IDÉES MODERNISTES

Ceux qui ont la foi catholique, qui croient en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et veulent défendre les vérités fondamentales de leur foi, défendre la morale, défendre le Décalogue, sont trahis par les idées modernistes qui remplacent la foi par une idée purement maçonnique.

Mes bien chers frères, nous profitons souvent de cette cérémonie pour laquelle vous venez de partout, pour faire en quelque sorte le point de la situation : situation de la Fraternité, situation aussi de l'Eglise. Et nous sommes bien obligés de constater que la passion de l'Eglise continue, passion qui se manifeste même, je dirais, dans la santé du chef de l'Eglise.

C'est corporellement que le pape souffre en quelque sorte la passion de l'Eglise, dans ces temps douloureux, difficiles, par cet accident incroyable¹, inconcevable en d'autres temps. Il a fallu que nous, nous vivions une époque où le pape pouvait en quelque sorte être frappé mortellement. Oui, nous vivons vraiment la passion de l'Eglise !

(1) Le 13 mai 1981, Mehmet Ali Ağca a tenté de tuer le pape Jean-Paul II, sur la place Saint-Pierre. Touché plusieurs fois, le pape a dû être hospitalisé.

Notre-Seigneur trahi par les siens

Mais cette passion se manifeste d'une manière encore plus émouvante, plus dure, plus étonnante, lorsqu'on pense à tout ce qui se passe aujourd'hui dans le monde et qui est favorisé – il faut le dire – par le clergé, par les membres de l'Eglise.

De même que Notre-Seigneur a été trahi par l'un des siens, abandonné par les Apôtres lorsque la soldatesque est venue mettre la main sur lui, de même, aujourd'hui, il en est parmi les membres du clergé – et non des moindres – qui trahissent de nouveau Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons pu constater, hélas, dans notre cher pays de France, comment à l'occasion des dernières élections, des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses ont favorisé la venue en France du socialisme. Et qui dit socialisme, dit combat

contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, combat en faveur de l'athéisme. Ce n'est pas pour rien que le nouveau Président² est allé recevoir, comme l'ont dit les journaux, l'onction laïque au Panthéon ! C'est cela qui doit nous inquiéter. Ce ne sont pas les conséquences économiques, qui sont peu de choses à côté de ce drame que nous vivons de la lutte contre Notre-Seigneur.

Il semble que le démon déchaîné arrive enfin à son but par le socialisme qui se généralise dans toutes les nations, par le communisme qui s'étend aussi dans le monde. Le démon espère ainsi en finir avec la religion catholique et avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et malheureusement, encore une fois, nous sommes obligé de constater, aussi bien en Amérique du Sud qu'en Amérique du Nord, et dans presque tous les pays de l'Europe, on peut le dire, que ces mouvements de lutte contre Notre-Seigneur sont favorisés volontairement ou involontairement par les évêques.

C'est là un drame particulier de l'Eglise de nos jours. Saint Pie X l'avait déjà annoncé : « *Désormais les ennemis de l'Eglise ne sont plus à l'extérieur de l'Eglise, mais ils sont à*

l'intérieur »³. Et il désignait lui-même les séminaires et en désignant les séminaires, il désignait nécessairement les professeurs de ces séminaires, ceux qui par conséquent formaient le clergé d'alors. Et c'est ainsi que ce clergé formé aux idées modernistes, aux idées libérales en est arrivé au point où nous en sommes aujourd'hui.

L'Eglise souffre partout

Nous sommes bien obligés de le constater, nous ne pouvons pas nier que cette passion de l'Eglise se trouve partout. L'Eglise souffre partout et elle souffre d'abord – il faut le dire – dans ceux qui, dans la Curie romaine, continuent à propager les idées modernistes en maintenant, envers et contre tous, ces réformes qui ont été instituées après le concile Vatican II et qui sont en train de détruire l'Eglise, d'autodétruire l'Eglise, comme le disait lui-même le pape Paul VI⁴.

Cette autodestruction de l'Eglise, comment s'étend-elle sinon par le clergé lui-même, sinon par ceux qui sont placés dans les dicastères romains pour protéger la foi de l'Eglise et qui ne la protègent plus ? Est-ce qu'ils sont condamnés ces soi-disant philosophes, ces soi-disant théologiens qui corrompent la foi et qui sont de véritables hérétiques ? Sont-ils réellement poursuivis ? Sont-ils poursuivis, les évêques qui, en admettant les

(2) Le 10 mai 1981, le socialiste François Mitterrand (1916-1996) remporte l'élection présidentielle française au second tour avec 51,8% des suffrages.

(3) Cf. *Pascendi Dominici Gregis*.

(4) Allocution du 7 décembre 1968.

protestants à venir concélébrer avec eux, font un œcuménisme qui n'est ni plus ni moins qu'une diffusion de l'hérésie ? Sont-ils condamnés, les évêques qui, lorsqu'ils étaient supérieurs de séminaires, y enseignaient la pornographie ? Cela, Rome le sait, et l'on pourrait citer indéfiniment des exemples de ce genre. Est-ce que sont condamnés les évêques du Mexique qui, dans leur *Semaine diocésaine*, dans les journaux, font des articles en faveur de la révolution au San Salvador, en demandant aux fidèles de donner de l'argent, d'aller eux-mêmes s'ils le peuvent lutter physiquement contre le gouvernement du San Salvador pour semer la révolution, pour semer le communisme ?

La conscience remplace la Loi

Nous sommes trahis. Vous êtes trahis, tous les honnêtes gens sont trahis, tous ceux qui ont la foi catholique, qui croient en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui veulent défendre la foi en Notre-Seigneur, défendre les vérités fondamentales de leur foi contenues dans le véritable catéchisme. Ceux qui veulent défendre la morale, qui veulent défendre le Décalogue, qui veulent défendre la véritable Écriture sainte, tous ceux-là sont trahis, trahis par les idées modernistes. Ces idées modernistes remplacent la foi par la recherche, idée purement maçonnique : « *Nous sommes tous en recherche de la vérité, elle n'existe*

pas, on ne la trouvera jamais ». Or nous, nous savons qu'elle existe, nous la connaissons et nous voulons maintenir notre foi. On remplace le Décalogue par les droits de l'homme. On a maintenant la religion des droits de l'homme à la place du Décalogue.

Or nous savons très bien que les droits de l'homme et la justice dans ce monde n'existeront que par le Décalogue. Lorsque nous accomplirons nos devoirs envers Dieu et envers notre prochain, la justice régnera, mais non pas dans la lutte contre l'autorité de Dieu et contre toute autorité. Les droits de l'homme ne sont pas autre chose qu'une lutte contre l'autorité de Dieu et contre toutes les autorités. On remplace la Loi par la conscience. Chacun fait ce qu'il veut, chacun s'adresse à sa conscience et non plus à la Loi. Voilà les idées modernistes que l'on répand dans le monde.

De même, on a voulu nous faire une liturgie dans cet esprit, esprit de liberté et de pluralisme, en définitive de désacralisation. On ne veut plus adorer Dieu, on ne veut plus reconnaître son autorité souveraine, on ne veut plus croire en notre Créateur et en notre Sauveur, en notre Rédempteur, en notre Juge bientôt ! Et tout cela est favorisé par les dicastères romains – peut-être pas tous mais certainement par celui du Culte, celui des évêques et celui

des religieux – et également par la Secrétairerie d'Etat. Car en définitive, qui a promu la liberté de toutes les religions en Espagne, en Irlande, ici dans l'Etat du Valais et dans tous les pays où la religion catholique était seule reconnue comme la véritable religion ? On a voulu y établir ce faux œcuménisme qui est la grande hérésie de notre époque, et diffusant cette hérésie, on a détruit ce qui était encore catholique dans les Etats qui reconnaissent Notre-Seigneur Jésus-Christ comme leur Chef et leur Souverain. Tout cela a été favorisé et est encore favorisé par la Secrétairerie d'Etat. Comment cela se fait-il ? Je n'en sais pas plus que vous. Je constate les faits. Je ne cherche même pas les explications, je constate.

Persévérerons dans la foi catholique

Et constatant cela, notre résolution est prise pour toujours ! *Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.*⁵ Persévérer dans quoi, je vous le demande ?... Persévérer dans la foi catholique ! Persévérer dans ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné, qu'il n'y a qu'une seule vraie religion, que les autres religions ont été inventées par le diable pour détourner les âmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est évident ! C'est bien ce que dit le pape saint Léon dans une leçon des matines (5) Mt 10, 22.

d'aujourd'hui. Rome était, avant la venue de Pierre et de Paul, l'endroit où l'on reconnaissait tous les dieux, et le diable était l'auteur de cette invention pour maintenir les hommes dans l'erreur ; mais Rome est devenue la maîtresse de vérité. Voilà ce que dit saint Léon. Alors nous devons maintenir notre foi catholique, persévérer jusqu'au bout.

Et pour maintenir notre foi catholique, mes chers amis – c'est à vous que je m'adresse, vous qui allez être ordonnés prêtres dans quelques instants –, quel est le moyen ? Maintenir votre sainte messe ! Oh ! ce n'est pas parce que la messe est du rite latin ; il y a d'autres messes dans d'autres rites, mais ces rites contiennent tous les vérités de notre foi catholique, et ils les proclament. Alors qu'aujourd'hui, ce nouveau rite infesté par l'œcuménisme, par un faux œcuménisme, ne proclame plus notre foi comme la messe de toujours. C'est comme cela que nous constatons que les fidèles sont en train de perdre la foi, plus ou moins rapidement selon la manière dont les prêtres s'efforcent de garder la Tradition, mais les conséquences viennent ; elles sont claires, évidentes. Alors que faut-il faire ? Eh bien, il faut maintenir notre sainte messe de toujours.

MGR MARCEL LEFEBVRE

(*Ordinations à Ecône, 29 juin 1981*)



TROUBLANTES RÉVÉLATIONS DE FRANÇOIS SUR LE PRÉ-CONCLAVE DE 2013

Le pape François vient de préciser les contours du futur texte qui doit définir la place et le rôle de la Curie romaine, une des grandes réformes de l'actuel successeur de Pierre, qui revient également sur certaines circonstances ayant entouré le pré-conclave de 2013.

La constitution

Praedicate Evangelium

C'est la première fois que le pape évoque, d'une façon aussi précise, la future constitution apostolique sur la réforme de l'Église qui devrait être promulguée à la fin de l'année 2021.

Trois passages de l'entretien accordé par le pontife romain à la radio espagnole *Cope*, le 1^{er} septembre 2021, sont consacrés au futur document qui doit, à terme, remplacer la constitution *Pastor Bonus*, signée par le pape Jean-Paul II, le 28 juin 1988.

Le pape confirme le nom du futur document : « *en ce qui concerne la constitution apostolique Praedicate Evangelium, qui est en cours d'élaboration, on en est à la dernière étape qui est pour moi celle de la relecture ; je dois la relire, mot pour mot, avant d'y imposer ma signature* », révèle-t-il.

Au cours de l'entretien, le pontife argentin assure que le futur texte « *ne*

présentera rien de nouveau par rapport à ce qu'on a pu voir jusqu'à présent ».

« *Tout au plus quelques détails* » ajoute le successeur de Pierre « *quelques changements concernant la fusion de dicastères, ou la création de deux ou trois dicastères supplémentaires : par exemple, l'Éducation va rejoindre la Culture ; Propaganda fide rejoindra la Nouvelle évangélisation* ».

Le pré-conclave révélé

Plus intéressante encore, la confirmation explicite que l'actuelle réforme de l'Église relève d'un agenda programmé et décidé en amont de l'élection de 2013, par un certain nombre de cardinaux : « *la réforme, c'est ce que voulaient les cardinaux, dès le conclave de mars 2013* », insiste François. « *Je n'ai rien inventé, ajoute le pape, mon action depuis le début du pontificat consiste à réaliser ce que nous, les cardinaux, avions demandé dans les réunions de pré-conclave pour*

le futur pape : "le prochain pape devra faire ceci, ceci et cela". Et c'est ce que j'ai commencé à mettre en œuvre. Je pense qu'il y a encore diverses choses à faire, mais il n'y a aucune invention de ma part : j'obéis à ce qui avait été décidé à l'époque. »

Le pape avance que certains électeurs, qui s'étaient rangés au côté des réformateurs, n'auraient pas pris toute la mesure des conséquences de leur engagement : *« peut-être que certains n'ont pas réalisé la portée de ce qu'ils disaient, ou n'ont pas imaginé les conséquences, tant il est vrai que certains thèmes sont dérangeants. Mais il n'y a aucune originalité de mon côté dans le plan mis en œuvre »*, souligne le pontife, qui précise que le réformisme qui se concrétise *« résume ce que nous, cardinaux, disions à l'époque »*. S'il fallait définir la ligne qui a présidé à son élection, le souverain pontife, la résume par l'exhortation *Evangelii Gaudium*, qui *« reprend ce qui avait été exprimé par les cardinaux »*.

Ainsi donc, le fait de faire prévaloir la dimension pastorale sur le reste, et de renvoyer la doctrine aux oubliettes du magistère, semble bien au cœur du programme qui a scellé le résultat de l'élection de 2013, de l'aveu même de l'actuel pontife romain.

Une sorte de capitulation

Le mot « capitulation » peut désigner une *« convention réglant certains privilèges et devoirs, négociée au terme*

d'une discussion ou d'un affrontement ». Il se dit particulièrement des conditions que les électeurs, durant la vacance de l'Empire, proposaient à celui qui doit être élu Empereur, et qu'il devait signer avant son élection.

Le terme a été repris pour l'élection des papes. En ce sens, la capitulation est un acte rédigé par le collège des cardinaux pendant un conclave. Généralement, le texte était préparé avant le premier tour de scrutin et tous les cardinaux devaient jurer de respecter le texte en cas d'élection.

Entre le XIV^e et le XVII^e siècle, l'histoire de l'Eglise rapporte une quinzaine de capitulations qui eurent des issues diverses.

A la lumière de ce phénomène historique connu, il est tout de même étonnant de lire la conclusion du pape : *« une chose demeure claire : la réforme ne mettra en œuvre rien d'autre que ce que les cardinaux avaient préalablement décidé, ce que nous avons demandé au pré-conclave, et qui désormais se réalise et se voit au grand jour »*.

Que les cardinaux discutent sur le futur de l'Eglise avant un conclave est une chose. Mais que certains cardinaux prennent une décision qui engagera le futur pape qui ne fera rien d'autre que mettre en place le plan que ses électeurs ont décidé en est une tout autre.

De cette manière, nous entrons dans la logique du parti : un homme

est élu sur le programme qui réunit le plus de voix, programme qu'il doit ensuite accomplir. Il ne s'agit plus de la Sainte Eglise, mais d'une organisation purement humaine, oublieuse de

la mission divine qui devrait l'animer. Terminons par une question : que comportait encore ce « programme » décidé au cours du pré-conclave ?

(*fspx.news* – 10/09/2021)



DOCUMENT

60 ANS D'HISTOIRE DES RÉFORMES DE LA CURIE DEPUIS JEAN XXIII

La Constitution apostolique visant à réformer la Curie devrait être promulguée cette année encore par le pape François. Les Pères Gilles Routhier et Joseph Famerée ont co-écrit un ouvrage qui revient sur 60 ans d'histoire des réformes de la curie depuis Jean XXIII.

A l'occasion de la présentation des vœux de Noël 2014, le pape François pointait dans un discours resté célèbre les quinze maladies de la Curie romaine. « *Au cours du dernier demi-siècle, tous les papes qui se sont succédé depuis Jean XXIII, hormis Jean-Paul I^{er}, se sont penchés au chevet [de la Curie romaine] sans que son état ne se soit amélioré de manière significative* », affirme le Père Gilles Routhier, spécialiste du concile Vatican II, dans un ouvrage intitulé *Penser la réforme de l'Eglise*¹, co-écrit avec le Père Joseph Famerée, professeur d'ecclésiologie et d'œcuménisme.

(1) *Penser la réforme de l'Eglise*, Joseph Famerée et Gilles Routhier, Coll. Unam Sanctam, Le Cerf, Janvier 2021.

Jean XXIII et le Concile

Dans leur ouvrage, les deux auteurs font remonter les réformes modernes de la Curie à Jean XXIII. En effet, dès le début de son pontificat, en 1958, ce dernier semble rompre avec le mode de gouvernement de Pie XII. Contrairement à son prédécesseur, Jean XXIII choisit de gouverner avec un secrétaire d'Etat et pourvoit aux fonctions laissées vacantes – Pie XII ne remplaçait pas les membres de la Curie disparus.

En outre, aussitôt élu, Jean XXIII réintroduit les audiences *di tabella*, suspendues depuis 1953, c'est-à-dire les rencontres régulières que le pontife accorde aux chefs des divers dicastères de la Curie. En mai 1960, il crée dans la Curie un nouvel organisme, le

Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, transformé plus tard par Jean-Paul II en Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens. Pour la première fois, le Saint-Siège instaure une structure consacrée exclusivement aux questions œcuméniques, en vue du Concile.

Le concile Vatican II, convoqué par Jean XXIII en 1961, propose un *aggiornamento* dans l'Église, et notamment de la Curie romaine. Les auteurs rappellent les ambitions réformistes des Pères conciliaires qui invitaient à privilégier des organismes moins cléricaux et moins romanisés et à accroître la subsidiarité et décentraliser les dicastères. Attentif aux débats animés entre les participants au Concile, Paul VI, dans la lignée de Jean XXIII, crée le Synode des évêques, le 15 septembre 1965, par la publication du motu proprio *Apostolica sollicitudo*.

Les innovations de Paul VI

Successeur de Jean XXIII, Paul VI est, de tous les pontifes du XX^e siècle, le réformateur le plus actif, selon le Père Routhier. Dès la clôture du Concile, en 1965, il annonce une seconde mesure : la réforme du Saint-Office. Ce dernier, grâce au motu proprio *Integrae Servandae*, se voit remplacé par la Congrégation pour la doctrine de la foi. Le pontife crée de nouveaux organismes, avant de proposer une réforme d'ensemble de la Curie dans



sa constitution apostolique *Regimini Ecclesiae universae*. Le texte, promulgué en août 1967, réorganise les différents organismes curiaux, en précise les compétences, les procédures, les méthodes. Il s'agit de la réforme la plus importante de la Curie romaine depuis le Concile, qui en est le fondement.

Selon le Père Routhier, les principales innovations de Paul VI pour la Curie et sa vision de la synodalité ne provenaient pas directement de la constitution apostolique mais de « *l'émergence d'une nouvelle Curie qui pouvait potentiellement servir de modèle à un renouveau* ». Selon l'ecclésiologue, en véritable pilier de la synodalité, Paul VI revalorise certains regroupements épiscopaux existants, tels que le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), fondé en 1955 par Pie XII.

En outre, dans l'esprit de son discours à Kampala (Ouganda) en 1969, il instaure de nouvelles conférences épiscopales nationales et continentales selon le principe de collégialité défini par Vatican II. Sont alors créés le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SECAM) en 1969 et le Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE) en 1971.

Jean-Paul II : réforme inachevée et normalisation

Après la période d'innovations radicales sous Paul VI, la réforme de la

Curie et de la synodalité connaît une phase de « normalisation progressive » et de « routinisation » lors du pontificat de Jean-Paul II. L'expérience de « déconcentration de la Curie romaine », selon l'expression de l'ecclésiologue, touche à sa fin, malgré les réformes du pontife polonais dans sa constitution apostolique, *Pastor Bonus*, promulguée en 1988.

Les premières lignes de la constitution de Jean-Paul II définissent la Curie comme « *la somme des dicastères et des organismes qui assistent le pontife romain dans l'exercice de sa charge pastorale suprême pour le bien et le service de l'Église universelle et des Églises particulières* ». La Curie se romanise à nouveau, selon le Père Routhier, et

les organismes récemment créés du Saint-Siège s'y trouvent entièrement intégrés et fondus.

En outre, les réformes post-conciliaires montrent vite leurs limites, observe l'ecclésiologue. Le Synode des évêques ne tient pas ses promesses et le projet d'internationaliser la Curie, grâce à la présence d'évêques du monde entier et à la participation d'évêques non-résidentiels comme membres de congrégations, s'essouffle rapidement. Sous le pontificat de Jean-Paul II s'opère un retour à un système de gouvernement fortement centralisé et romain. Les modifications imposées par Benoît XVI, « bien que parfois utiles ne réforment pas en profondeur la Curie romaine ».

CHANGEMENT DANS LA CURIE ROMAINE

(Après le Concile Vatican II), la fougue de l'innovation s'est emparée de toute la Curie, non seulement en réorganisant l'ancienne, comme l'avait fait Pie X en 1908 à l'exemple de beaucoup de ses prédécesseurs, mais aussi en changeant la fonction des anciennes Congrégations et en en confiant de nouvelles à des organismes nouveaux. Leurs noms aussi furent tous changés. Par exemple, le nom de la Propagande (*de Propaganda Fide*) est devenu Congrégation « pour l'Évangélisation des peuples » ; la « Consistoriale » est devenue Congrégation « *des évêques* ».

D'autres Congrégations furent créées sous les titres modernes de *Commissions*, ou *Conseils*, ou *Secrétariats* : une pour l'union des chrétiens, une pour les religions non chrétiennes, une pour les non-croyants, une pour les communications sociales, une pour l'apostolat des laïcs, etc. Le changement des noms n'est pas sans signification. La Propagande insinuait en effet l'idée d'expansion du catholicisme dans des peuples infidèles, tandis que l'idée d'évangélisation est plus générale, s'appliquant aussi à l'action pastorale parmi les peuples déjà évangélisés et aussi à la pratique même de la vie chrétienne, confondant ainsi l'espèce avec le genre.

Romano Amerio

Iota unum, Etude des variations de l'Église catholique au XX^e siècle, pp.143-144.



Le pape François, dans la continuité de Vatican II

Les auteurs voient dans le pape François un légitime continuateur des réformes initiées par Vatican II. Selon eux, le souhait du pontife argentin, comme celui du Concile, est de construire une « *Eglise solidaire de l'humanité, à son service et en dialogue avec elle* ». La réforme de la Curie et de la synodalité sous le pape François obéit à sa volonté de promouvoir une « *Eglise pauvre pour les pauvres* ».

Dès *Evangelii gaudium*, le pontife argentin montre qu'il lie la conversion de la papauté et la décentralisation. « *Je ne crois pas non plus qu'on doive attendre du magistère papal une parole définitive ou complète sur toutes les questions qui concernent l'Eglise et le monde* », écrit le pape dans son exhortation apostolique.

Le Souverain pontife déplore souvent le fait que les conférences épiscopales n'aient pas reçu suffisamment d'attributions concrètes ou de véritable autorité doctrinale. En réponse il a donc engagé une concrète revalorisation des regroupements d'évêques et de leur magistère. Les ecclésiologues mentionnent, par exemple, que l'exhortation apostolique *Evangelii*

gaudium comporte 22 références aux documents de conférences épiscopales. En revanche, les auteurs ne font pas référence à *Querida amazonia*, exhortation apostolique dans laquelle le pape ne reprend pas tous les points votés par les Pères synodaux.

Curie romaine et synodalité : les réformes à venir

Ces dernières années ont vu naître un double mouvement réformateur initié par le 266^e pape : concernant la synodalité, d'une part, réforme qui se poursuivra en 2022 avec un synode sur la synodalité ; concernant la Curie, d'autre part, dont le projet de constitution apostolique se précise.

La constitution apostolique *Episcopalis communio*, promulguée le 18 septembre 2018, constitue une étape importante de la réforme de la synodalité. Le pape y rappelle que les évêques, « *lorsqu'ils enseignent en communion avec le pontife* », doivent être écoutés par tous et que les fidèles « *doivent être d'accord avec le jugement de leur évêque* ». Avec cette constitution, une large consultation de tout le « *peuple de Dieu* » est requise lors de la préparation du Synode.

Bien que le pape ait rappelé, lors de la réunion du 13 octobre 2020, que la réforme de la Curie était « *déjà en cours, y compris sous certains aspects administratifs et économiques* », la promulgation de la nouvelle constitution devrait modifier durablement les rapports entre la Curie et les évêques.

(*Cath-Info* – 31/01/2021)



L'ÉGLISE DOIT TOUJOURS ÊTRE RÉFORMÉE

La Commission Sauvé, qui a enquêté sur l'ampleur de la pédocriminalité au sein de l'Eglise catholique de France, résultat de deux ans et demi de travaux, a remis publiquement, le mardi 5 octobre 2021, son rapport à l'épiscopat français et aux ordres et congrégations religieuses, en présence de représentants d'associations de victimes.

« *L'humanité est déséquilibrée à l'endroit du sexe, et la santé ne lui est permise que dans la sainteté* » G.K. Chesterton. Constat terrible mais d'une cruelle actualité à la publication en France, ce mardi 5 octobre 2021, du rapport – de 2500 pages – de la CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise). Ce travail de trente-deux mois, mené par vingt-et-un commissaires, demandé et financé (coût : 3 M €) par la Conférence des Evêques de France est un véritable réquisitoire contre l'Eglise, parfaitement mis en scène par la diatribe introductive de François Devaux, une des victimes du père Preynat, interpellant son auditoire composé d'évêques, de prêtres, de religieuses, etc. : « *Vous êtes une honte pour notre humanité (...) Vous devez payer pour tous ces crimes (...) Vous taire* ».

Les faits

Le rapport présente les faits survenus dans les années 1950-2020. 243 victimes ont été auditionnées, 2'700 témoignages recueillis, 1'628 cas concrets analysés¹, d'où il ressort que 80% des victimes sont des garçons entre 10 et 13 ans. Première surprise, alors qu'à l'échelle de la société les victimes d'agressions sexuelles sont à 80% des filles. Les prédateurs sexuels mis en cause sont, donc, essentielle-

(1) La CIASE a fait de la parole des victimes "la matrice de son travail", selon Jean-Marc Sauvé. D'abord avec un appel à témoignages, ouvert dix-sept mois, qui a recueilli 6500 appels ou contacts de victimes ou proches. Puis en procédant à 250 auditions longues ou entretiens de recherche. Elle a aussi effectué une plongée dans de nombreuses archives, de l'Eglise, des ministères de la Justice ou de l'Intérieur, de la presse.

ment des éphébophiles homosexuels. S'appuyant sur des projections de sondages effectués auprès de 28'000 personnes, le rapport estime, ensuite, à 216'000 le nombre de mineurs qui auraient été victimes d'agressions sexuelles, à des degrés divers, de la proposition malhonnête au viol, par des clercs ou religieux et à 330'000 celui des victimes au sein d'œuvres d'Eglise. **Ce sont les chiffres que les médias ont repris en boucle, les présentant comme des faits alors que ce sont des projections.** Ces faits concerneraient environ 3'000 prêtres. Le rapport dénonce, ensuite, la responsabilité de l'Eglise, coupable de « défaillances systémiques », ces horreurs ayant eu lieu dans l'indifférence et le silence des autorités ecclésiastiques.

Les causes

Comment expliquer, d'abord, de tels chiffres ? Plusieurs causes semblent pouvoir être identifiées. Tout d'abord l'Eglise en Occident est immergée dans une société qui, déjà avant mai 68, avait fait de la satisfaction des désirs et des pulsions de chacun sa règle fondamentale. Il s'agit de jouir sans entraves en rejetant toutes les normes. Nous vivons dans une société profondément érotisée, les films X de Canal plus n'ayant été que l'aboutissement logique de l'exaltation des sens amorcée au cinéma par des personnalités comme Brigitte



Bardot ou Roger Vadim. Si le désir est roi et sa satisfaction la règle suprême, les plus faibles sont condamnés à subir la loi des plus forts, nonobstant les grandes déclarations sur les droits de l'homme. **Est-il bien cohérent de laisser libre cours à la pornographie sur les réseaux sociaux, ou ailleurs, et après venir se plaindre que des adultes passent à l'acte ?** Quelle est cette société dans laquelle 10% des personnes majeures affirment avoir été agressées sexuellement avant leurs 18 ans ?

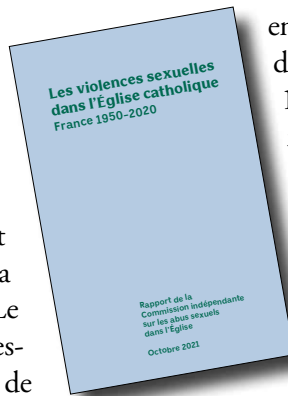
Ensuite, il faut bien observer que l'Eglise a renoncé, depuis cinquante années, à ce qui constituait une part essentielle de son enseignement et de sa pratique : la prédication sur les fins dernières et l'enfer, le péché mortel, la damnation éternelle, etc. Ce silence allant de pair avec un mépris affiché pour les « vertus passives » qu'auraient constitué l'ascèse des sens, en particulier les yeux, la mortification, le respect de mesures prudentielles strictes, etc. En fait l'Eglise enseigne et agit depuis un demi-siècle comme si le péché originel n'existait pas et comme si l'enfer était vide. La Tradition de

l'Église avait édicté des règles très précises sur le refus de l'accès au sacerdoce des hommes à tendances homosexuelles ou pédophiles. En avril 2019 le pape émérite Benoît XVI a dénoncé le laxisme et l'esprit de « mai 68 » qui, ayant pénétré l'Église et les séminaires avaient favorisé la pédo-criminalité. Enfin l'observateur ne pourra qu'être interpellé par le fait que tout cela se produit à l'issue d'un Concile dont il avait été annoncé qu'il constituerait une nouvelle Pentecôte pour l'Église, celle-ci ayant été régénérée en profondeur par le Saint concile, enfin libérée de la « pastorale de la peur ». Le Concile s'étant engagé à « respecter et honorer » (discours de clôture de Paul VI) le monde contemporain, l'Église n'était-elle pas, alors, condamnée à en épouser, tôt ou tard, les valeurs ?

Quant au silence des autorités ecclésiastiques sur de tels crimes il est à craindre qu'il ne faille y voir le cocktail mortifère d'un estompement du sens du péché, de l'ignorance de la réalité des souffrances des victimes, d'un souci, incongru en l'occurrence, de préserver l'institution et son propre positionnement dans celle-ci, conjugué à une incontestable lâcheté face à des décisions difficiles à prendre.

Les recommandations (45) et les orientations (4)

Logiquement un tel constat ne pouvait se conclure sans recommandations, ni orientations. Les membres de la commission, aucun représentant officiel de l'Église – clerc ou laïc – n'en faisant partie, ont donc émis des recommandations comme ils l'auraient fait s'agissant d'une entreprise commerciale ou d'une association loi de 1901. Il est ainsi recommandé de lever le secret de la confession, de refondre le droit canon, de réformer la gouvernance de l'Église en distinguant chez l'évêque et le prêtre le pouvoir sacramentel d'ordre et celui de gouvernement, de refuser « l'hyperbolisation » du rôle du prêtre, pourtant configuré au Christ, etc. **C'est tout simplement la constitution divine de l'Église qui est remise en cause.** Il ne pouvait en être autrement, la commission ayant été composée de croyants et d'incroyants, d'agnostiques et d'athées ayant des compétences en droit, psychiatrie, psychanalyse, sociologie, histoire, théologie, etc., mais ignorant certainement, pour la plupart la réalité surnaturelle de l'Église, corps mystique du Christ, certains y étant même certainement hostiles.



Les conséquences

Même si ne sont mis en cause que 2,5% des prêtres, le discrédit de l'institution est considérable et sera certainement durable. Après la révélation d'événements analogues, l'Eglise d'Irlande ne s'est pas remise du séisme. Cet automne les vingt-six diocèses irlandais ont vu se présenter quatre candidats ! **La crédibilité de l'Eglise et la simple justice exigent le châtement des coupables, l'accompagnement et la réparation vis-à-vis des victimes mais aussi la mise en œuvre de décisions courageuses pour que de telles horreurs ne se reproduisent pas.**

Cependant, la liberté de l'Eglise va être entravée car la pression médiatique, politique et sociale sera importante pour que soient transcrites dans le droit de l'Eglise les préconisations du rapport Sauvé. L'heure approche où ce sont les pouvoirs publics qui, au nom de la lutte contre les abus sexuels, ou pour d'autres raisons, interviendront directement dans le fonctionnement de l'Eglise. Mgr de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des Evêques de France, a fait part de sa honte, de son effroi, demandé pardon. Il en appelle à une nécessaire purification. En fait, c'est à une véritable réforme intellectuelle et morale, profonde et intégrale, que nous convient ces tragiques événements. Analogue à celle de la Contre-

réforme catholique, au lendemain de la crise protestante. Une réforme fondée sur l'exigence, le sacrifice, le sens de Dieu et du péché, la primauté de la contemplation, etc. Une réforme radicale car on ne résout pas les problèmes avec le mode de pensée qui les a engendrés. Or le rapport Sauvé ne fait que des préconisations juridiques et institutionnelles en appelant même à la puissance publique. Les appels à une sensibilisation des séminaristes à ces difficultés risquent de passer à côté de l'essentiel, par manque de connaissances sur l'identité même du prêtre.

Enfin **ces drames doivent nous conduire à prier pour les prêtres et les évêques** qui portent de bien lourdes croix depuis deux ans : confinement et suspension du culte, oukases épiscopaux pour imposer la communion dans la main, brutalité du motu proprio *Traditionis custodes*. Et maintenant suspicion généralisée sur l'état clérical, les prêtres portant la soutane étant, bien sûr, en première ligne et ainsi désignés à la vindicte publique. Malgré leurs imperfections nos prêtres portent la lumière du monde et dans leurs mains tremblantes tiennent les instruments du salut. Châtier les coupables est un devoir. Aimer et soutenir ceux qui ont donné leur vie au Christ pour le salut de nos âmes n'est pas moins nécessaire.

JEAN-PIERRE MAUGENDRE



VIE DE LA TRADITION

IN MEMORIAM ABBÉ PAUL AULAGNIER (1943-2021)

Il y a 50 ans, le 17 octobre 1971 – c'était un dimanche comme cette année (le XX^e après la Pentecôte cependant, alors que cette année c'était le XXI^e après la Pentecôte) –, Mgr Marcel Lefebvre ordonnait prêtre en l'ancienne église de Riddes, l'abbé Paul Aulagnier.

L'abbé Paul Aulagnier n'était par contre plus de ce monde pour célébrer cet anniversaire le 17 octobre 2021, puisqu'il est décédé le 6 mai 2021 à Périgueux, à l'âge de 78 ans. Mais il nous plaît de rappeler cet événement intimement lié avec l'histoire de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X que tous ne connaissent pas...

Paul Aulagnier est né le 25 mai 1943 à Ambert, petite ville du Puy-de-Dôme, dans une famille catholique : il est le quatrième enfant d'une famille qui en comptera cinq. Son père, notaire, avait « la foi du charbonnier ». De fait, il ne cherchait pas à approfondir sa foi. Mais il croyait fortement et soutenait son épouse dans toutes ses œuvres catholiques et sociales. Il l'accompagnait à la messe dominicale qu'il n'aurait pas manqué pour tout l'or du monde, et au fameux « Congrès de Lausanne » de la Cité Catholique.

Sa mère était très généreuse et sensible à la pauvreté. Très pieuse et religieuse, elle aimait se cultiver. Elle lisait les livres de Jean Daujat, le faisait venir à Ambert, leur ville, donner des conférences. Elle distribuait alors elle-même, à vélo, des tracts pour annoncer sa venue, par toutes les rues de la ville. L'abbé Aulagnier disait qu'il devait sa vocation à la foi et à la piété ardentes de sa mère.

Clermont, Rome et Fribourg

Après des études de droit à l'Université de Clermont-Ferrand, Paul Aulagnier partit au séminaire français à Rome pour faire ses études de philosophie et de théologie, de 1964 à 1968. Il y a obtenu sa licence de philosophie et accompli sa première année de théologie.

C'était à la fin et juste après le Concile Vatican II (1962-1965). Mgr Marcel Lefebvre, en tant que



L'abbé Paul Aulagnier reçoit le sous-diaconat des mains de Mgr Marcel Lefebvre le 3 avril 1971 à Ecône. Il sera ordonné diacre le 29 mai 1971.

Supérieur général des Pères du Saint-Esprit (1962-1968) – qui tenaient le séminaire français depuis sa fondation par le pape Pie IX – venait souvent au séminaire. C'est dans ces circonstances que l'abbé Aulagnier eut l'occasion de le rencontrer et de l'apprécier.

Lorsque Mgr Lefebvre prit la décision – des jeunes gens ayant fait appel à lui pour ouvrir une maison de formation – poussé par la Providence, d'ouvrir un « convict » à Fribourg, avec l'autorisation (6 juin 1969) de Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, il l'en avertit et l'y convia.

Mgr Pierre de La Chanonie (1898-1990), évêque de Clermont-Ferrand, le diocèse d'incardination de l'abbé

Aulagnier, accepta qu'il change de séminaire, de Rome à Fribourg, qu'il passe ainsi d'une université tenue par les Jésuites à une université tenue par les Dominicains, sous la protection de Mgr Marcel Lefebvre.

Mgr Charrière érige canoniquement la Fraternité Saint-Pie X le 1^{er} novembre 1970. A cette date, l'œuvre fondée par Mgr Lefebvre est déjà présente en deux lieux, une maison à Fribourg d'où les séminaristes vont étudier à l'université, et une à Ecône pour une année préparatoire aux études philosophiques et théologiques.

Le premier prêtre ordonné par Mgr Lefebvre pour la jeune Fraternité Saint-Pie X est l'abbé Peter Morgan, ordonné le 28 juin 1971 en la cha-

pelle Notre-Dame des Champs du séminaire d'Écône.

Ordination sacerdotale à Riddes

Le dimanche 17 octobre 1971, à Riddes, Mgr Lefebvre ordonnait le deuxième prêtre de la Fraternité Saint-Pie X, en la fête de sainte Marguerite Marie Alacoque, la messagère du Sacré-Cœur.

En guise de préparation à son ordination sacerdotale, l'abbé Aulagnier effectue une retraite à Grolley, maison de retraite tenue par les pères de Chaubeuil dans les environs de Fribourg, avec tous les séminaristes de la Fraternité : les nouveaux et les anciens. Pendant la retraite, le téléphone sonne et on apprend que le père de l'abbé Aulagnier était au plus mal.

Mgr Lefebvre laisse le futur prêtre partir ; il arrive à Clermont quelques heures avant le dernier soupir de son père. Il l'assiste ; il était très paisible. Puis il y eut les obsèques.

Trois jours après la mort de son père, la famille Aulagnier part pour Écône, pour l'ordination sacerdotale. Sa mère était emplie à la fois de peine et de joie. Le sacerdoce de son fils lui permit de surmonter cette épreuve.

Le dimanche 17 octobre 1971, à Riddes, Mgr Lefebvre ordonnait donc le deuxième prêtre de la Fraternité Saint-Pie X. Le curé de Riddes était le jeune abbé Pierre Epiney, tout juste 10 ans de sacerdoce. L'abbé Aulagnier rappelait qu'à cette occasion, le curé Epiney retourna l'autel dans le bon

Les premiers séminaristes de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X lors de leur retraite à Grolley en octobre 1971. Au centre, Mgr Marcel Lefebvre, entouré des deux prédicateurs CPR, les Pères Barrielle et Rivière. L'abbé Paul Aulagnier est au premier rang, le 4^e depuis la droite.



sens, dos au peuple¹, et commenta la cérémonie en chaire pour ses fidèles, au fur et à mesure.

Au cours du repas, pris dans la grange d'Ecône (devenue depuis la chapelle provisoire plus de 20 ans, et l'actuelle salle Saint-Théodule) après la cérémonie, l'abbé Paul Aulagnier adresse quelques mots aux convives en présence de Monseigneur : « *Nous vous suivrons partout !* » Monseigneur rectifie : « *Nous suivons l'Eglise. Dieu me garde d'avoir quelque idée personnelle !* »

Dès le lendemain, malgré la gravité des circonstances, une partie de la famille de l'abbé Aulagnier ne voulut point assister à sa première messe, qui avait lieu pourtant à l'époque en toute légalité ecclésiastique...

Apostolat fécond

Après le décès de son père, l'abbé Aulagnier fut nommé par Mgr Lefebvre aumônier de la petite école de

(1) L'abbé Paul Aulagnier dans ses écrits, ainsi que Mgr Bernard Tissier de Mallerais dans la biographie qu'il a écrite du fondateur de la Fraternité, raconte que c'est après cette ordination, dans son église paroissiale, que le curé Pierre Epiney décida qu'il reprendrait la messe traditionnelle. Pour cette raison, il a été, au même titre de l'abbé Léonce Rey (1904-1983), sanctionné par son évêque, Mgr Nestor Adam (1903-1990), mais soutenu par Mgr Lefebvre et la Fraternité Saint-Pie X.

Malvières, avec la possibilité de rester à Ambert auprès de sa mère.

L'année suivante (1972-1973), il revint à Ecône, où Mgr Lefebvre le nommait professeur en année de spiritualité et sous-directeur du séminaire. Il y resta trois ans (1972-1975) puis Mgr Lefebvre le nomma supérieur de district en France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, fonction qu'il assurera 18 ans, jusqu'en 1994. Il implanta en son pays nombre de prieurés, d'écoles et d'œuvres (comme la revue et les éditions *Fideliter*) qui constituent aujourd'hui le maillage essentiel de notre apostolat. Il se montra dans sa fonction un chef enthousiaste, paternel, soucieux des vocations.

L'abbé Aulagnier fut ensuite, de 1994 à 2002, Assistant général de la Fraternité Saint-Pie X, auprès de Mgr Bernard Fellay. Il démissionna de sa fonction d'Assistant, puis s'éloigna de la Fraternité à notre vif regret, mais il garda jusqu'au bout pour Mgr Lefebvre un grand attachement, n'hésitant pas à prendre la plume pour le défendre lorsqu'il le sentait attaqué.

Nous avons regretté le départ de l'abbé Aulagnier ; nous regrettons toutes les divisions qu'a connues la Fraternité Saint-Pie X, aussi pénibles furent-elles. Prions pour rester fidèles, comme le disait Mgr Lefebvre il y a 50 ans, à suivre l'Eglise !

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD



VIE DE LA TRADITION

LE COURS NOTRE-DAME DE L'ANNONCIATION À CRESSIA (JURA)

Les Sœurs dominicaines enseignantes du Saint-Nom-de-Jésus de Fanjeaux accomplissent, comme religieuses, à l'égard des jeunes filles – sans distinction de milieu – une œuvre d'enseignement et d'éducation selon l'esprit de l'Évangile (Constitutions, art. 1). A Cressia, non loin de la frontière suisse, depuis 1985 de nombreuses Suissesses ont profité de leur enseignement.

Nul n'aurait pu prévoir les destinées du château-fort moyenâgeux de Cressia¹, transformé en 1985 en maison d'enseignement et d'éducation par les sœurs de la congrégation du Saint-Nom de Jésus de Fanjeaux. Située au nord de Lyon, à 75 kilo-

mètres de Genève et de la frontière des Rousses, la maison accueille des enfants venus d'horizons divers entre 3 et 18 ans.

L'unité est essentiellement assurée par la transmission et l'amour des vérités de la Foi et la culture classique, étudiés à la lumière de saint Thomas d'Aquin et à travers les textes antiques les plus beaux, conformément à la nature féminine et à la mission chrétienne de la femme.

Dans un climat d'honnêteté, de joie et de confiance, les enfants ap-

(1) Au milieu des bois de Cressia se dresse l'un des derniers bâtiments militaires du Moyen-Age de la région, et aussi l'un des seuls ayant échappé aux destructions françaises. Construit au XIII^e siècle, ce château a longtemps défendu les terres alentour. Ravagé par un incendie au XIX^e siècle, puis bombardé en 1944, il fut reconstruit au XX^e. Les tours et les donjons sont toutefois encore des témoins de l'importance de cette forteresse médiévale. Parmi les hôtes illustres du château se trouve le comte Bussy-Rabutin, cousin et correspondant de la marquise de Sévigné à laquelle il racontait son séjour sur les terres jurassiennes.





prennent à aimer le vrai et le bien, à porter un jugement objectif sur les réalités fondamentales de la vie et à s'initier aux tâches ménagères féminines.

Promouvoir la vraie culture

« *Le but des sœurs n'est pas de former des femmes qui brillent ou réussissent dans le monde, mais de former des femmes chrétiennes qui soient capables, malgré les contradictions, d'être un ferment évangélique dans leur milieu.* » (article 229)

« *La vraie culture, celle que les sœurs doivent promouvoir, n'est pas un encombrement de connaissances érudites, une jouissance aussi raffinée que stérile, ni un vernis qui permet de briller.*

Elle est une adaptation vitale et profonde de l'esprit aux valeurs désintéressées de vérité, de beauté, de moralité ; parce qu'elle donne des critères doctrinaux infrangibles, elle permet de porter un jugement objectif et libérateur sur les réalités fondamentales de la vie, elle met la lumière et l'ordre dans les pensées.

Cette culture que les sœurs donneront à leurs filles ne les coupera ni de leur temps, ni de leur milieu, mais elle leur donnera les armes nécessaires à la fois pour déjouer les embûches du monde et pour coopérer comme femmes, à leur place providentielle, à



Tout le monde participe aux travaux du chantier !



La maison au complet sur les lieux de la future chapelle

l'établissement d'un ordre chrétien. »
(article 263)

« La vie scolaire comprend l'ensemble des rapports entre les maîtresses et les enfants et entre les enfants elles-mêmes. La discipline y est évidemment indispensable.

Cependant la vie scolaire sera caractérisée avant tout par un climat d'honnêteté (à tous les sens du mot), de confiance et d'ouverture, d'entraîn et de joie ; par un esprit de service simple, gai, ne faisant pas acception des personnes ; par un souci de s'intéresser pratiquement à tous ceux qui travaillent dans la Maison, quel que soit leur poste, tout cela en demandant à l'enfant de coopérer à son éducation d'une manière active et graduellement toujours plus consciente. » (article 272)

Petite fille aujourd'hui, femme forte demain... ferment de vocations religieuses et de foyers chrétiens !²

(2) Cf. « Dominicaines enseignantes de Fanjeaux, Fonds *Ad lucem* ».

Témoignages des anciennes

Si vous interrogez les anciennes de Cressia sur la maison de Cressia, les souvenirs les plus divers se bousculent : tel cours et tel enseignement, la chorale et les pièces de théâtre, les grands jeux et la luge en hiver. Certaines vous parleront peut-être de ce château qui domine la vallée du Suran, où l'on peut prier, travailler, jouer à l'abri du monde.

D'autres encore vous diront que les deux temps forts de l'année sont la veillée de Noël et la Semaine Sainte, puis elles tâcheront de vous expliquer que ces années passées à Cressia les ont marquées en profondeur. C'est là qu'elles ont approfondi leur foi, leur vie spirituelle et appris à les vivre dans le réel de la vie. Elles pourront évoquer leur retraite à Fanjeaux, au cœur de la maison-mère, qui réunit chaque année toutes les élèves de philosophie pour quelques jours de recueillement à la source dominicaine, puisque



Fanjeaux est le berceau de l'Ordre dominicain.

Enfin, en quittant définitivement Cressia ou une autre école de la congrégation, elles vous confieront peut-être que les sœurs du Saint-Nom-de-Jésus sont et resteront pour elles des « mères », ayant compris à leur façon le rôle de la maternité spirituelle qu'elles veulent assumer.

Les années ont passé, les anciennes de la première heure nous confient aujourd'hui leur filles (et même leurs fils dans les classes du primaire). D'autres familles ont découvert la Tradition et, en même temps, la nécessité d'un enseignement authentiquement catholique. Bien sûr, les difficultés n'ont pas manqué et ne manqueront pas, ainsi que l'a promis Notre-Seigneur ; mais avec l'aide de la Providence, nous avons toujours trouvé des solutions afin qu'un maximum d'enfants puisse profiter de cet enseignement

et de cette éducation irremplaçables, comme le prouve l'expérience.

Construire en 2022

De 60 en 1985, les enfants sont passées à 170, et si le nombre d'élèves a augmenté, les gros murs épais du château-fort ne peuvent pas être poussés ! Il faut donc agrandir et construire un vaste ensemble qui comprendra une grande chapelle, si Dieu le veut, un grand réfectoire et une cuisine aux normes requises.

Construire une chapelle en 2022 ! c'est se remettre entièrement dans les mains du Cœur Immaculé de Marie, qui veille déjà sur « sa » chapelle. C'est aussi permettre aux enfants et à leurs familles, aux anciennes et aux amis nombreux de travailler, à leur façon, pour la gloire de Dieu ! ✍

Les élèves du primaire (mixte) et du secondaire y grandissent sous la houlette de Notre-Dame de l'Annonciation et reçoivent la formation qui leur permet de passer un Baccalauréat Littéraire.

Pour nous aider, depuis la Suisse :

Banque cantonale du Valais
 1950 Sion / CCP 19-81-6
 Titulaire Association Saint-Benoît
 N° de compte 102.866.94.01
 IBAN CH44 0076 5001 0286 6940 1
 SWIFT / BIC BCVSCH2LXXX
 Clearing 765

(Précisez : projet Cours Notre-Dame de l'Annonciation – les dons peuvent être déduits fiscalement dans les limites fixées par la loi)





VIE DE LA TRADITION

JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT

20-21 août 2021

Nous avons la grande joie d'accueillir trois nouveaux prêtres cette année dans le district de Suisse et une petite réunion inaugurale s'imposait tout naturellement pour ces nouveaux confrères. Il s'agit de faire connaissance et également d'appriivoiser les divers us et coutumes du pays. Le séminaire donne évidemment l'ossature et l'excellente formation nécessaire, mais il est toujours utile d'avoir quelques explications et conseils avant d'être plongé dans le bain de l'apostolat.

22 août 2021

Pendant que la paroisse de Monthey célèbre les 25 ans

de la chapelle et les bons services de l'abbé André Maret de nombreuses années durant, me voilà retenu au Jura pour présenter une nouvelle acquisition aux fidèles.

La maison qui faisait face à notre église de Delémont était mise en vente et décision a été prise de l'acquérir : c'est désormais la nouvelle maison paroissiale Notre-Dame qui sera très appréciée pour les différentes activités paroissiales et qui, espérons-le, amènera de nouveaux fidèles à découvrir la Tradition.





28-29 août 2021

La défense de la famille : voilà le thème capital qui nous a réunis l'espace de deux jours de prières et de pénitence auprès de saint Nicolas, patron de notre pays, au Flüeli. Une votation capitale aura lieu à fin septembre et il fallait nous mobiliser sur ce sujet et faire monter nos prières vers le ciel.

On souhaiterait toujours plus de monde à ce pèlerinage, mais au vu de la situation, nous pouvions nous féliciter des nombreux fidèles présents. Même tout au long de la nuit, une bonne centaine de personnes se sont relayées devant le Saint-Sacrement pour redoubler de prière pour le salut de notre patrie. Merci à tous !

4 septembre 2021

Comme de coutume pour un premier samedi du mois, nous avons la joie de nous retrouver pour la manifestation « Oui à l'enfant » qui, en ce mois de septembre, a lieu à Mariastein. Le côté apostolique de cette prière publique est peut-être moins pré-

sent près d'une abbaye qu'au cœur d'un centre-ville. Mais il est aussi bien appréciable de retrouver des lieux de prière et de pèlerinage pour confier cette intention à Notre-Dame.

Le Père Abbé du monastère nous fait la surprise et la joie de sa présence au cours de ce chapelet pour réparer le crime si banalisé de l'avortement.

5 septembre 2021

C'est presque devenu une tradition du premier dimanche de septembre, les fidèles d'Oensingen et de Rickenbach ainsi qu'une belle délégation de la chapelle de Bâle se retrouvent pour la fête paroissiale du prieuré. C'est l'occasion de faire officiellement les adieux à l'abbé Alexandre Maret. Son énergie et son enthousiasme communicatif ne seront pas oubliés de sitôt en terre germanophone et certainement qu'elle aura essaimé et provoqué une saine émulation !





7 au 12 septembre 2021

La visite canonique à notre école de Wangs commence avec un peu d'avance, mais c'est pour la bonne cause, puisque le recteur, l'abbé Pirmin Suter, m'a invité à prendre part à la promenade d'automne dans les Grisons, au sanctuaire de Ziteil. Nous y sommes reçus en grande pompe par le curé tout heureux de revoir son ancien évêque, et la chapelle paraît bien petite pour recevoir les élèves de l'école. Une fois la cérémonie

terminée, tous les élèves sont prêts à s'élancer à la conquête du sommet voisin.

Les jours suivants, la visite prend un caractère plus formel et permet un entretien avec toutes les personnes impliquées dans l'école. Evidemment, il y a toujours dans une grande école quelques difficultés et quelques problèmes à régler, mais il y a chez la plupart cet enthousiasme à travailler à l'éducation chrétienne des jeunes, enthousiasme qu'aucune difficulté ne peut arrêter !

14 septembre 2021

Certains mouvements de jeunesse prennent de l'ampleur et c'est fort réjouissant. Les scouts du Valais, par exemple, comptent bientôt plus d'une centaine de membres.

Ce magnifique développement ne peut se passer sans entraîner un





certain inconvénient, si on peut l'appeler ainsi : il réclame forcément une infrastructure plus grande et une répartition des tâches entre toutes les personnes impliquées.

C'est justement l'occasion de la réunion organisée à Sierre par les abbés du prieuré avec les chefs de la troupe. Dans une atmosphère très conviviale et constructive, nous pouvons discuter des différents points et en particulier de la place de l'aumônier et des activités spirituelles. C'est important, car nos mouvements de jeunesse n'ont pas pour seul but un côté naturel et organisationnel, évidemment, ils sont avant tout là pour former des chrétiens que nous voulons conduire à Dieu !

15 septembre 2021

Ce jour de la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, fête patronale de nos chères sœurs oblates, est l'occasion de les remercier pour leur dévouement dans nos prieurés. La

plupart de nos sœurs de Suisse se sont retrouvées ainsi, l'espace de deux jours, au noviciat de Salvan pour une journée de recollection et une cérémonie de prise d'habit.

25 septembre 2021

Après plusieurs semaines de préparation et nombre d'incertitudes liées aux mesures toujours plus restrictives édictées par Berne ces derniers temps, nous avons cependant la grande joie de célébrer le jubilé sacerdotal de Monseigneur Vitus Huonder en notre église de Wil, 50 ans jour pour jour après son ordination sacerdotale !

Les circonstances liées à la pandémie jointes au refus essuyé par l'évêché de Coire de mettre à notre disposition une église, nous ont amenés un peu « par défaut » à Wil. Mais la Providence guidant toute chose, cette église était vraiment l'endroit idéal pour entourer notre cher Monseigneur. C'est peut-être un peu emphatique, mais tout était





magnifique pour cette journée, avec une mention toute particulière pour la chorale. Un grand écran a pu retransmettre la cérémonie à l'extérieur pour les fidèles présents.

Pour le reste, je ne peux que vous inviter à revoir cette magnifique cérémonie en vidéo et à relire l'excellent interview de Mgr Huonder. C'est vraiment un honneur et une grande grâce qu'il soit parmi nous et je pense que l'on ne s'en rend pas suffisamment compte. Puisse en tout cas ce jubilé lui être l'expression de toute notre reconnaissance !

26 septembre 2021

Comme chaque année, les paroissiens de la région de Bâle se retrouvent pour le court, mais très beau pèlerinage à Meltingen.

La tristesse est bien grande au moment de débiter ce pèlerinage, car nous venons d'apprendre qu'une majorité de Suisses donnait son approbation au pseudo mariage pour les personnes de même sexe. Mais la confiance des pèlerins se fait plus abandonnée en la Providence à qui rien n'échappe, et qui du mal peut tirer un bien ; cela ne fait que redoubler

notre combat pour la famille ca-

tholique. Mais force est de constater que cette votation est une injustice profonde envers Dieu et envers notre patrie !

27 septembre 2021

C'est aujourd'hui jour de réunion des recteurs de nos écoles à Wil. Ces écoles grandissent et l'œuvre d'éducation continue son cours. Si les habitudes prises sont excellentes, il ne faudrait pas non plus tomber dans la monotonie. Ces réunions sont justement l'occasion de nous recentrer sur l'essentiel et sur la vision chrétienne de l'éducation.

29 septembre 2021

Quinze jours après nos oblates, c'est au tour de nos chers frères d'être fêtés en ce jour de la saint Michel ! A Zaitzkofen, le frère David Maria Gnos renouvelle ses vœux avant de rejoindre la Suisse et plus précisément le prieuré d'Enney où nous lui souhaitons le meilleur dans son apostolat.

2 octobre 2021

Ce n'est peut-être pas la foule des grands jours, mais c'est avec ferveur et conviction que la manifestation de « Oui à l'enfant » se déroule en ville de Fribourg pour ce premier samedi du mois d'octobre. Ce qui est très beau dans cette récitation du chapelet de « Oui à l'enfant », c'est la fidélité au long des mois à cette prière de réparation. Il n'y a humainement guère à gagner et rien de très spectaculaire,



mais il n'y a certainement rien de plus méritoire ni important que ce témoignage de la prière fidèle.

4 octobre 2021

Le second assistant du supérieur général, l'abbé Christian Bouchacourt, nous fait l'honneur de sa présence pour la réunion de prêtres à Montreux. En même temps qu'il profite de mieux connaître les prêtres de Suisse Romande, l'abbé Bouchacourt nous délivre une conférence magistrale sur les exorcismes.

C'est un thème délicat, car sur ce sujet, on peut nous reprocher, soit de trop parler du démon et de ne voir que lui, soit au contraire de l'ignorer. En fait, la lutte contre le démon commence d'abord et avant tout par l'usage des moyens ordinaires que sont les sacrements. On doit également soigneusement scruter si les difficultés relèvent de la médecine. Si ces étapes ont été suivies sans résultat, reste alors l'infime minorité des cas qui nécessitent un exorcisme, mais cela ne peut se faire qu'avec l'aval du supérieur.

7 octobre 2021

C'est avec plaisir que je réponds à l'invitation de l'abbé Nély, prieur de Sierre, pour prendre part à la brisolée qui réunit les aides de nos chapelles de Sion et de Sierre.

C'est bien la richesse et la force de nos prieurés que l'investissement généreux de nos fidèles ! Ici, en Valais central, il est intéressant de voir que toutes les générations sont impliquées et c'est certainement la meilleure manière d'assurer la transmission.

9 octobre 2021

Pour célébrer les 450 ans de la bataille de Lépante, une magnifique procession traverse la belle ville d'Einsiedeln pour se terminer au pied du sanctuaire le plus célèbre du pays. La Militia Immaculatae (MI) a organisé cela avec brio et les participants ont répondu présent au-delà des espérances.

A l'issue de ces quelques moments d'éternité, on ne peut qu'adresser à Notre-Dame cette supplique : que cette belle unité affichée aux pieds de la Vierge d'Einsiedeln ne soit pas une simple apparence de quelques heures, mais qu'elle devienne une réalité qui perdure pour mener au mieux le combat pour les âmes ! T.F.





NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

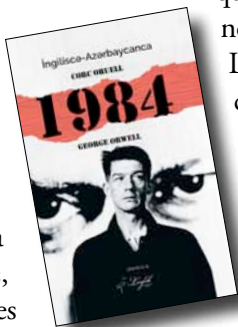
LE VIRUS DIVISEUR

Il y a ceux qui sont prudemment confiants dans les autorités. Ils ont préféré les risques d'un vaccin précocement mis sur le marché à ceux d'une non-vaccination. (...) En face, il y a ceux qui refusent le vaccin. Leurs motifs sont divers. (...) Entre les deux "camps", comme dans le débat climatique, l'échange ne cesse de se durcir. Chacun se réfère à des statistiques percutantes, à des exemples décisifs, à des démonstrations de savants au-dessus de tout soupçon. Le débat devient religieux. Des choix, effectués au départ dans une relative incertitude, se transforment en certitudes absolues ; des craintes légitimes deviennent, au fil des jours, des dogmes, ou des hérésies. (...)

L'ampleur et la dureté de la controverse s'expliquent peut-être aussi par le fait que l'affaire du covid a cristallisé un sentiment plus ancien de perte de maîtrise du citoyen face à

l'Etat, à l'administration, aux réseaux sociaux, aux pouvoirs numériques, en un mot, face à un monde toujours plus incompréhensible.

Quoi qu'on pense sur le fond des décisions de l'Etat, c'est un fait qu'elles lèsent en permanence nos libertés quotidiennes (...). Le risque ultime est que le citoyen ne s'accoutume dans sa tête et son cœur à cette privation de libertés, qu'il finisse par aimer ça, comme Winston Smith finit par aimer Big Brother¹. (...)



Le référendum du 28 novembre 2021 sur la nouvelle "loi covid", qui pose la base légale nécessaire à l'existence du certificat sanitaire va focaliser les énergies et les discours. Quel que soit le résultat de la votation populaire, il faudra ensuite s'attaquer à la loi sur les épidémies. A elle seule, elle contient suffisamment d'ingrédients pour normaliser les pleins pouvoirs en (1) Winston Smith est le personnage principal du roman d'anticipation *1984* de George Orwell (publié en 1949).

matière de santé, ou les soustraire à tout contrôle politique.²

D'ici là, et quelle que soit notre position personnelle en matière de vaccin, de confinement, de masque et de passeport sanitaire, ne nous trompons pas de cible, ne brisons pas des liens durables pour la seule satisfaction d'“avoir raison”, ne perdons pas de vue les finalités permanentes du combat politique !

*Olivier Delacrétaz
(La Nation – 24/09/2021)*

UN CRIME EXCESSIVEMENT GRAVE

Le 26 septembre 2021 (...) aucun des 26 cantons [suisses] ne s'est opposé à la possibilité offerte aux couples homosexuels de contracter un mariage civil, et aux couples de femmes d'accéder à la procréation médicalement assistée (PMA). Aucun. Le plus grand pourcentage de voix contre est monté seulement – dans le Tessin – à 47 %, laissant derrière lui le canton du Valais – pourtant censé le canton traditionnellement catholique par excellence – où le refus ne s'est exprimé qu'à 44,5 %. C'est une honte : la honte d'un véritable crime contre

(2) « *L'ensemble des mesures subies depuis mars 2020, des plans de protection au port du masque, découle de cette loi sur les épidémies et de ses ordonnances d'application. (...) La réforme de ce droit sanitaire d'exception sera le grand chantier de l'après-crise.* » Félicien Monnier (*La Nation – 22/10/2021*)

l'humanité, désormais condamnée à périr, faute de paternité. Ne nous méprenons pas, en effet : ce crime est excessivement grave, car c'est d'abord celui d'une exemplarité, précisément celui d'un droit. Que ceux qui useront de ce droit soient nombreux ou non, majoritaires ou non, le droit est acquis en principe et il signifie que, aux yeux de la Constitution du peuple suisse, la paternité n'est plus une nécessité inhérente à la nature humaine. (...)

La paternité humaine n'en restera pas moins nécessaire, aux hommes de notre temps, comme à ceux du temps du Christ – comme à l'Enfant-Dieu Lui-même. Car les lois de la nature humaine sont imprescriptibles. Comme les autres cantons de la Suisse, le Valais vient d'ouvrir la brèche de ce qui, à terme, aboutira à un véritable suicide social. Pour le contrecarrer, et essayer cette honte, le peuple suisse devra se rendre compte que la paternité n'est pas une simple alternative. En attendant, la Loi de Dieu a été mise aux urnes, dont on sait aujourd'hui – en ces temps de manipulation médiatique³ – tout

(3) Selon la profonde remarque du sociologue Pierre-André Taguieff : « *Le désir d'éviter le pire s'impose comme une raison suffisante de voter en faveur du candidat qui incarne, dans le contexte, l'évitement le plus efficace* » Pierre-André Taguieff, *Macron : miracle ou mirage ?*, Editions de l'Observatoire, 2017, p. 21.

l'aléatoire ; et les pauvres citoyens de la Confédération pourraient bien se reposer la question soulevée jadis par le regretté René Berthod : « *La démocratie serait-elle le gouvernement du peuple par une minorité* » ?...⁴
abbé Jean-Michel Gleize (Le Courrier de Rome n° 646 – octobre 2021)

NOUVELLES NORMES LITURGIQUES

Les changements en matière de traduction des textes liturgiques en langue vernaculaire, voulus par le pape François en 2017, sont désormais formellement intégrés dans les normes officielles de la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements. Le décret correspondant *Postquam Summus Pontifex* a été publié par la congrégation le 22 octobre 2021.

Les modifications prévues prennent en compte les changements décrétés par le pape François en 2017 afin de « *rapprocher le peuple de Dieu de la liturgie et la liturgie du peuple de Dieu* », a expliqué le préfet Mgr Arthur Roche, en poste depuis fin mai 2021.

Il y a quatre ans, le pape François avait, par le motu proprio *Magnum principium*⁵, rééquilibré le processus de traduction liturgique – qu'il considérait trop centralisé – en faveur des

conférences épiscopales. Le pontife avait ainsi modifié le Canon 838, qui depuis confie aux conférences épiscopales la charge de « préparer » et « d'approuver » ces traductions, la « confirmation » et la « reconnaissance » de la traduction revenant au Siège apostolique.

Ce nouveau décret vient corriger les prescriptions contraires au motu proprio qui persistaient dans certaines lois liturgiques dans le but de les clarifier, a précisé Mgr Roche. Cela concerne les normes présentes dans les *Institutiones generales* du Missel romain et les *Prænotanda*. Le décret a été publié le 22 octobre à l'occasion de la mémoire liturgique de saint Jean-Paul II, précise *Vatican News*.

Le décret rappelle que la responsabilité de la traduction incombe désormais aux évêques. Ils doivent « *garantir [...] l'expression correcte et intégrale de la foi de l'Église catholique* », la Congrégation pour le culte divin accordant la « *recognitio* » au texte après un examen de la légitimité de la procédure puis la « *confirmatio* », ratification finale de la traduction. Comme souhaité par le pape en 2017, le Saint-Siège n'impose donc plus une traduction aux conférences épiscopales.

Cette disposition s'inscrit dans le processus de nouvelles traductions des textes liturgiques du latin vers les diverses langues vernaculaires initié

(4) René Berthod, *Rembarre. Billets (1978-1990)*, L'Age d'homme, p. 57.

(5) Publié le 9 septembre 2017.

depuis de nombreuses années. Les traductions précédentes, résultant du concile Vatican II, ont régulièrement été critiquées par certains spécialistes, qui considéraient qu’elles comportaient certaines lacunes et limites.

La commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTEL) a récemment fait approuver par Rome une nouvelle traduction du Missel romain en langue française. Celui-ci doit entrer en vigueur à partir du premier dimanche de l’Avent 2021, le 28 novembre prochain, dans tous les diocèses francophones.

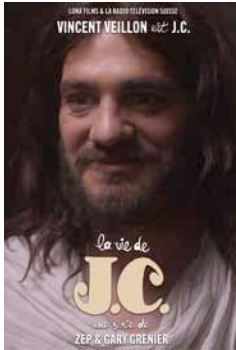
Mgr Roche est un spécialiste des questions de traduction. Il a lui-même dirigé à partir de 2002, alors qu’il était évêque de Leeds, la Commission internationale pour l’anglais dans la liturgie. Un projet de traduction, présenté au Saint-Siège en 1998, avait été refusé, et le prélat anglais avait dirigé la reprise des travaux, parvenant à faire reconnaître une nouvelle traduction en 2011.

(Cath-Info – 22/10/2021)

DÉCHRISTIANISATION ?

« Honteux », « blasphématoire », « indécent » : autant de qualificatifs que l’on a pu lire dans les courriers de lecteurs ou les réseaux sociaux. Ils

sont signés par des chrétiens offusqués par « *La vie de J.C.* », la série humoristique imaginée par Zep et qui réunit, sur la RTS depuis quelques semaines ⁶, une clique d’humoristes romands emmenés par Vincent Veillon dans le rôle-titre.



Cette désapprobation virulente, bien que minoritaire, a pourtant poussé le porte-parole de la télévision romande à s’excuser dans les médias : « Si “*La vie de J.C.*” heurte la sensibilité et la foi chrétienne de certaines personnes, ce n’est nullement son intention, son unique but étant de divertir. »

Quel impact a vraiment ce genre de détournement ? (...) Finalement, la question n’est pas tant de savoir ce que ce genre de série fait au christianisme, mais plutôt ce que sa présence dit de notre rapport à cette religion.

Pour François-Xavier Amherdt, professeur de théologie à l’Université de Fribourg, « *La vie de J.C. est surtout symptomatique de la sensibilité de notre époque vis-à-vis de la foi chrétienne. Selon l’intelligentsia, on ne peut désormais en parler que sur un mode parodique ou caricatural, toute affirmation positive étant reléguée au rang d’obscurantisme anachronique.* »

(Cath-Info – 27/10/2021)

(6) La RTS diffuse cette série depuis le 18 septembre 2021.

Les statistiques sur la situation de l'Église en Europe et dans le monde pointent le déclin des vocations et de la vie religieuse. En Asie et en Afrique, l'apparente lenteur de la croissance du catholicisme doit être mise en relation avec l'augmentation de la population, et la croissance limitée des vocations en proportion de celle-ci. Quant à la situation statistique de l'Église en Europe, elle vaut à peine le souci d'en parler.

Les "conservateurs" se plaignent de cet état de fait, et se retrouvent même à nier les succès apparents mais superficiels du pontificat de Wojtyła, déclarant la myopie du pape et de la hiérarchie face à cet échec de la "tactique" postconciliaire. Selon eux, la hiérarchie voulait retenir les masses en se rapprochant du monde, pour découvrir après l'inanité de la tentative et persister dans la même voie. (...) Cette interprétation "conservatrice" paraît erronée sur un point fondamental. Elle considère comme acquis que le but du rapprochement avec le monde est toujours d'« amener les gens à l'Église », peut-être pour susciter des vocations et faire fleurir une certaine forme de vie catholique.

L'implication du Saint-Siège sur d'autres fronts devrait aider à faire prendre conscience que tout cela n'a plus d'importance (...). La réunion de la Cop26 à Glasgow, à laquelle le

Saint-Siège a consacré toutes ses énergies, agissant en tant que président du Parlement des religions qui a présenté ses propositions et ses engagements à ce forum, nous dit tout autre chose.

(...) Le cardinal Pietro Parolin, qui a lu le message du pape à Glasgow, a expliqué avec simplicité ce à quoi ils s'engagent désormais : l'adoption d'une part d'une « *stratégie de zéro émission nette* », en ce qui concerne l'Etat du Vatican, d'ici 2050 ; d'autre part, en ce qui concerne l'Église dans son ensemble, la promotion d'une « *éducation à l'écologie intégrale* » qui encourage de nouveaux comportements et un nouveau « *modèle culturel de développement centré sur la fraternité* » et sur l'alliance entre l'homme et la nature. Un engagement éducatif, dit le pape, qui voit une large convergence des représentants de nombreuses confessions et traditions religieuses ayant signé un appel commun le 4 octobre dernier :

« Des voix différentes ayant des sensibilités différentes. Mais ce que l'on a pu percevoir clairement a été une forte convergence de tous à s'engager face à la nécessité urgente d'entamer un changement de cap capable de passer de façon résolue et convaincue de la "culture du déchet" dominante dans notre société à une "culture du soin" de notre maison commune et de ceux qui y habitent ou qui y habiteront. »

(fssp.x.news – 09/11/2020)

SAINT ROBERT BELLARMIN, (1542-1621), UNE BELLE INTEL- LIGENCE DE LA RENAISSANCE



Quatre cents ans se sont écoulés depuis la mort de l'éminentissime cardinal Bellarmin, canonisé par Pie XI. Ce petit homme a été l'une des plus belles intelligences de la renaissance italienne. Peu de saints furent aussi aimables, aussi attachants.

Il me semble que l'anniversaire de cet homme entièrement consacré à la gloire de l'Église catholique, l'*Una Sancta*, a été quelque peu oublié par les jésuites actuels, ses frères dans la vie religieuse, et même par le pape jésuite François. Nous osons espérer que cet oubli n'a rien à voir avec une quelconque *damnatio memoriae* envers un homme dont le souvenir aurait pu apparaître un rien cacophonique dans la « symphonie » de l'œcuménisme iréniste encore dominant.¹ Ce silence officiel est pour nous une raison supplémentaire de découvrir la vie et l'œuvre de ce grand saint du XVI^e siècle.

(1) Notons cependant que le Dr Martin Morales, directeur des Archives historiques de l'Université Grégorienne, a entrepris un beau travail de publication de l'*Epistolaire* de saint Robert. Il s'agit de transcrire 2'604 lettres écrites ou reçues par Bellarmin entre 1599 et 1621.

Enfance toscane

Robert Bellarmin naît le 4 octobre 1542 dans la bourgade toscane de Montepulciano qui conserve fièrement le corps de la sainte dominicaine Agnès. Il est le troisième des douze enfants du chevalier Vincent Bellarmin et de Cynthia Cervini, sœur du futur pape Marcel II. Né le jour de la saint François d'Assise, Robert reçoit comme deuxième prénom le nom du *poverello* dont il sera toujours un grand dévot et un zélé imitateur.

Il a la grâce d'avoir une sainte mère, véritable âme de prière, habituée à l'aumône et au jeûne, qui élève ses enfants dans une joyeuse atmosphère de piété. Cynthia rencontre un jour le jésuite français Pascase Broët, confesseur du cardinal Cervini, lequel l'a invité à faire une visite à Montepulciano. Robert est encore dans son berceau. Cynthia se souviendra

toujours de ce saint religieux. Quatre ans plus tard, lors d'un second passage à Montepulciano, le père Broët donne à Cynthia et à deux de ses sœurs les exercices spirituels de saint Ignace. L'un des résultats de cette retraite sera une grande vénération de Cynthia pour la Compagnie de Jésus et son désir de voir entrer un jour l'un ou l'autre de ses fils dans cette nouvelle et courageuse congrégation. Lorsque, plus tard, les jésuites fonderont une école à Montepulciano, Robert deviendra leur enthousiaste et excellent élève.

Une vocation entravée

Un jour, Robert entend l'appel de Dieu à la vie religieuse sur les traces de saint Ignace. Son père ne cache pas sa ferme opposition, qui nous surprend, il est vrai. Malheureusement, même chez un homme de foi, on peut trouver un peu de mondanité : la Compagnie fraîchement éclosée de cet ex-capitaine basque lui semblait indigne du noble lignage des Bellarmin et, pire encore, Vincent savait qu'il était impossible aux jésuites, sans un ordre exprès du Pape, d'accéder aux dignités ecclésiastiques... qu'il convoitait pour son fils.

Après quelques mois d'opposition, Vincent finit par accepter le « caprice de Robert ». Le jeune homme partage aussitôt son bonheur avec sa chère mère. Écrivant au Père Laynez, successeur d'Ignace au gouvernement

de l'Ordre, Cynthia écrit ces paroles édifiantes : « *Je remercie la divine Majesté qui a daigné appeler à son saint service celui qui m'était plus cher que la prunelle de mes yeux [...]. Dès le premier instant, je me suis réjouie de ce désir [...]. Mais je ne puis pourtant m'empêcher de souffrir, en voyant s'éloigner le plus cher de mes enfants [...]* »².

Arrivé à Rome, Robert, après une retraite de dix jours, reçoit la soutane et est aussitôt envoyé en cuisine pour y exercer les vertus parmi les bols et les casseroles. Puis commencent les études au Collège romain, fondé par saint Ignace, ancêtre de l'actuelle Université grégorienne.³ Parmi les camarades de Robert se trouve un jeune Allemand, Christophe Schluesel⁴, brillant mathématicien, qui deviendra célèbre pour la mise au point du calendrier grégorien. Robert est passionné par l'étude, malgré des maux de tête dont il souffrira jusqu'à sa mort.

A Mondovì : Grec... avec les Piémontais

A l'issue de trois années de philosophie, les supérieurs l'envoient

(2) Citée dans James Brodrick, *Robert Bellarmin, l'humaniste et le saint*, Paris, DDB, 1963, p. 16-17.

(3) Mgr Lefebvre a reçu sa formation théologique dans cette université pendant son séjour au séminaire français de Rome qui en est tout proche.

(4) Latinisé en Clavius.

en Toscane puis à Mondovì. Dans cette petite ville du Piémont, les jésuites, invités par le duc Emmanuel Philibert⁵, grand adversaire du protestantisme, avaient fondé un petit collège. Selon le programme scolaire, Robert doit enseigner « le Grec Démosthène »... Grande surprise pour lui qui, en matière de grec, ne connaît que l'alphabet. Mais il faut trouver une solution rapide : Démosthène n'a pas de temps à perdre.

Avec une ruse tout évangélique, Robert annonce aux élèves qu'il entend rafraîchir leur connaissance de la grammaire grecque. Ainsi, dans le calme nocturne, aidé par sa puissante mémoire, il apprend tout ce qu'il doit enseigner le lendemain. Alors qu'il n'est pas encore tonsuré, Robert est invité à prêcher dans la cathédrale de Mondovì. Il le fait plusieurs fois, et avec tant de profit pour les âmes, que le Père provincial décide de l'envoyer à Padoue pour terminer ses études théologiques afin de se préparer aux ordinations. La lumière de l'Esprit-Saint et sa brillante intelligence feront de lui un excellent théologien et un grand prédicateur.

(5) Le grand vainqueur de la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557.

A l'Université de Louvain : dans la forteresse de la foi

Bellarmin reçoit du père général, le futur saint François Borgia, l'ordre de partir pour Louvain, en Flandre, dont l'université était restée un phare de fidélité sur la mer ténébreuse de l'hérésie protestante. Il part à cheval avec un compagnon jésuite, en civil pour des questions de sécurité ; ayant traversé les Alpes, les voyageurs arrivent en mai à Louvain.

Robert va vivre et combattre pendant sept ans dans ces lointains Pays-Bas. Le patriarche Jacob avait travaillé sept ans pour mériter la douce Rachel ; les sept années de combat théologique mériteront à Robert de devenir « *le champion d'avant-garde de la cause catholique au XVI^e siècle* ». ⁶

L'une de ses charges est la prédication aux étudiants et au peuple dans l'immense église Saint-Michel, capable de contenir deux mille personnes ; elle est toujours pleine pour écouter ses prêches en latin. Beaucoup d'hommes empoisonnés par les idées nouvelles, dira un témoin, « *ont été ramenés à la vraie foi, surtout quand,*

(6) Brodrick, *ibidem*, p. 43.



pendant l'octave de la Fête-Dieu, il a démontré de la manière la plus claire et la plus large la présence réelle du Christ dans la sainte Eucharistie ».⁷

Le samedi saint de l'année 1570, Robert est ordonné prêtre par Mgr Jansénius, évêque de Gand.⁸ Les premières paroles du nouveau prêtre sont destinées à rappeler aux confrères la splendeur de leur vocation : elle vient de Dieu qui dit à ses prêtres : « Je vous ai confié les clés du Royaume des Cieux, les sacrements que j'ai payés avec mon sang, mon corps et mon sang même, les âmes qui m'ont été fiancées au baptême, pour lesquelles je n'ai pas hésité à souffrir et à mourir ».⁹

Trois ans avant l'arrivée de Robert dans la vénérable université flamande, le chancelier Michel Baius avait vu septante-neuf de ses thèses condamnées par le pape saint Pie V. Plus humaniste que théologien, Baius était un ennemi de la scolastique¹⁰ qu'il connaissait d'ailleurs fort peu. En interprétant abusivement quelques pages de saint Augustin, il en était arrivé à contredire gravement l'en-

seignement catholique sur la grâce et le libre arbitre. Selon lui, toutes les actions des infidèles étaient des péchés et les vertus des philosophes païens n'étaient que des vices. Une conception plutôt pessimiste qui devait engendrer plus tard l'hérésie janséniste.

Dans son enseignement de théologie dogmatique, Robert combat énergiquement ces erreurs. Face au mépris de Baius et des protestants pour la scolastique, il fait l'éloge de saint Thomas, en déclarant à ses élèves : « chacun de vous fera beaucoup plus de progrès en deux mois appliqué à la Somme, qu'en plusieurs mois d'étude indépendante de la Bible et des Pères »¹¹.

Préparation à la lutte contre le protestantisme

Pendant le septennat de Bellarmin à Louvain, le réformateur Mattias Francowitz¹² publie le dernier tome des célèbres *Centuries de Magdebourg*, un effort colossal pour chercher à prouver, en instrumentalisant sans vergogne l'histoire, que la véritable héritière de l'Eglise apostolique est l'Eglise luthérienne. La réponse catholique sera, dans le domaine historique, les monumentales *Annales* du bienheureux cardinal Baronius et, pour la théologie, les formidables

(11) La *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, in Brodrick, *ibidem*, p. 49.

(12) Alias Flaccus Illyricus.

(7) Brodrick, *ibidem*, p. 45.

(8) A ne pas confondre avec le malheureux homonyme, évêque d'Ypres, père de la secte janséniste.

(9) Brodrick, *ibidem*, p. 46.

(10) Théologie spéculative appelée « scolastique » parce qu'elle a été développée dans les écoles des grands théologiens médiévaux à partir du XII^e siècle.



Controverses de Bellarmin. Face aux « Centuriateurs », Robert comprend que, sans négliger la théologie spéculative, l'Eglise doit développer la théologie positive.¹³

Dans son zèle, notre théologien ne perd pas de temps et décide d'apprendre, tout seul, l'hébreu. Il réussit plutôt bien, au point d'écrire une grammaire hébraïque en trois cents pages. D'autre part il se consacre à l'étude attentive des écrits patristiques et de l'histoire de l'Eglise. Ses annotations seront publiées quarante ans plus tard sous le titre *De Scripturibus ecclesiasticis*.

(13) Théologie qui prouve les vérités à partir des sources de la Révélation (Ecriture sainte et Tradition).

En même temps, il lit attentivement les œuvres des soi-disant réformateurs allemands et suisses. A cela s'ajoutent les heures de confessions et l'accueil quotidien d'un fleuve de visiteurs. La qualité de ses cours attire même l'attention de saint Charles Borromée qui vient de commencer la réforme¹⁴ de son immense archidiocèse de Milan. Saint Charles écrit lettre sur lettre au général des jésuites à Rome pour lui demander de lui envoyer Bellarmin comme professeur de théologie au séminaire nouvellement créé par lui à Brera.

Les jésuites craignent de perdre ce trop précieux confrère. C'est pourquoi, après avoir décidé de renvoyer Robert en Italie pour des raisons de santé et de le nommer au Collège romain, ils lui recommandent de passer par Gênes, en évitant absolument le « dangereux » Milan... où saint Charles est aux aguets.

Rome, les *Controverses* : une œuvre monumentale

Au Collège romain, une chaire de controverses, c'est-à-dire de théologie spécialisée dans la réfutation des hérésies, existe dès 1561. Mais cette matière n'a eu jusqu'à présent que peu de succès. Bellarmin reçoit la mission de donner une bouffée d'air

(14) Dans le vrai sens du retour à la forme traditionnelle (c'est-à-dire à la vérité et à la vraie vie catholique).

frais à cette discipline devenue de plus en plus nécessaire. Il a compris que les efforts de Satan, en ces derniers temps, se sont tournés avec fureur contre le neuvième et le dixième article du *Credo*¹⁵. Ses leçons se limiteront donc à cette matière.

Parmi ses élèves, il y a de nombreux jeunes du Collège germanique et du Collège anglais, deux séminaires fondés par Grégoire XIII, le « pape des séminaires », pour sauver la foi dans ces malheureux pays envahis par l'hérésie. Bellarmin est conscient que la Providence lui a confié la tâche passionnante d'« armer ces nouveaux soldats de l'Église pour la guerre contre les pouvoirs des ténèbres ». ¹⁶

Devant lui, le 25 avril 1579, les clercs anglais font le vœu généreux de retourner sur leur terre pour servir Dieu et, si nécessaire, mourir pour le salut de l'Angleterre tombée dans l'hérésie. Certains d'entre eux, comme Sherwin et Kirby, verseront leur sang dans leur patrie pour la foi catholique, bien préparés par les leçons et l'exemple de Robert.

Une doctrine aussi lumineuse et utile pour dissoudre les ténèbres de l'erreur ne devait pas rester sous le boisseau, mais être placée « sur le candélabre, afin qu'elle éclaire tous

(15) « Je crois en la sainte Église catholique, la communion des saints, la rémission des péchés ».

(16) Brodrick, *ibidem*, p. 82.



ceux qui sont dans la maison »¹⁷ : les leçons de controverse données par Robert sont publiées. Le premier volume sort en 1586 d'une imprimerie d'Ingolstadt, en Bavière, avec les armoiries du pape Sixte V, de l'empereur Rodolphe II et de la république de Venise. Le pape Sixte en est si heureux qu'il envoie immédiatement à l'auteur un don de quatre cents pièces d'or pour les frais d'impression. L'œuvre complète des *Controverses* en trois tomes représente assurément le chef-d'œuvre de Bellarmin et « le fondement inébranlable de sa gloire ». ¹⁸

(17) Mt 5, 15.

(18) Galileo Venturini, *San Roberto Bellarmino*, Torino, LICE, 1930, p. 12.

Les *Controverses* : marteau de l'hérésie

Ce livre puissant est une contre-attaque catholique énergique. D'autres saints, comme le jésuite saint Pierre Canisius ou saint François de Sales, se battent en première ligne pour arrêter et faire reculer les hordes rampantes de l'hérésie. Leurs batailles sont soutenues par la prière humble de tant d'âmes contemplatives.¹⁹

Mais les *Controverses* de Bellarmin fournissent de merveilleuses « munitions » théologiques. Le saint évêque de Genève les exploite avec beaucoup de zèle pour écrire ses fameux tracts de propagande appelés d'ailleurs aussi « *Controverses* »²⁰ ; on peut donc dire que les septante mille convertis du fondateur des Visitandines ont une dette de reconnaissance envers saint Robert. Baronius, dans ses *Annales*, écrit, en parlant des *Controverses* que cette « œuvre extraordinaire » est pour l'Église « un rempart semblable à la tour que David a faite avec ses para-

(19) Sainte Thérèse d'Avila, parlant des dommages causés en France par le protestantisme, s'écria : « *Il me semblait que pour sauver une seule âme des nombreuses qui se perdaient, j'aurais sacrifié mille fois ma vie.* » (*Le Chemin de la perfection*, chapitre I).

(20) Saint François de Sales écrit : « *Durant cinq ans en Chablais, j'ai prêché sans autres livres que la Bible et ceux du grand Bellarmin.* » (cité par Brodrick, *ibidem*, p. 119)

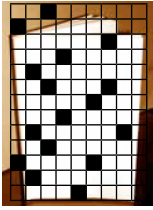
pets auxquels étaient accrochés mille boucliers et toutes sortes d'armes pour les héros ». ²¹

Les hérétiques ne s'y trompent pas. Beaucoup d'entre eux, habitués à appeler les catholiques « papistes », les appellent désormais aussi « bellarministes ». En Angleterre, la reine Elisabeth, vigilante "papesse" de la secte anglicane, s'agite au point de fonder à Cambridge une chaire spécialisée dans la réfutation des *Controverses*. Elle pousse de surcroît la « prudence » jusqu'à infliger la peine de mort à toute personne trouvée en possession du livre de Bellarmin.

Lorsque ce livre arrive entre les mains de Théodore de Bèze, le chef des calvinistes à Genève, celui-ci s'exclame : « ce livre nous perd ». Le plus bel éloge de l'œuvre de Robert est cependant le nombre incalculable d'âmes ramenées à la vraie foi. Un seul exemple : le jeune Anglais Henry Heat est un disciple, à Cambridge, du célèbre théologien anglican Whitaker qui fulmine contre Bellarmin. Henry décide un jour de lire les *Controverses* avec trois de ses compagnons. Le résultat ne se fait pas attendre : ils se convertissent et deviennent religieux. Henry Heat donnera un jour sa vie pour la foi catholique et sera béatifié.

ABBÉ LAURENT BISELX

(21) Cf. A. Portaluppi, *San Roberto Bellarmino*, Milano, Perinetti Casoni, 1944, chapitre XII.



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 130

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

K 1	B 2		M 3	L 4	O 5	Z 6	E 7	F 8	U 9		C 10	R 11	J 12	
G 13	Y 14	D 15	T 16	X 17	V 18		I 19	F 20	W 21		Q 22	T 23	B 24	
R 25	L 26	H 27	S 28		Y 29	A 30	X 31	G 32	W 33	N 34	E 35	K 36	C 37	
I 38	F 39		Q 40		Y 41		T 42	O 43		E 44		U 45	N 46	S 47
	J 48	M 49	C 50	H 51	A 52		G 53	Z 54	W 55		E 56	X 57	D 58	F 59
S 60		M 61	I 62	V 63		P 64		U 65		Z 66	O 67	B 68	X 69	N 70
G 71	Q 72		C 73		K 74	R 75	Y 76	A 77	P 78	E 79		Z 80	D 81	H 82
I 83	U 84	G 85	J 86	B 87	L 88	M 89		N 90	Q 91	X 92	A 93	W 94		O 95
Y 96	I 97	T 98	D 99	C 100		J 101	B 102		H 103	G 104	M 105	Z 106	N 107	K 108
V 109		Y 110	X 111	T 112		B 113	A 114		C 115	D 116	X 117	J 118	F 119	S 120
Q 121	N 122		V 123	R 124		O 125	G 126	Y 127	I 128	T 129		L 130	C 131	
A 132	H 133	E 134		J 135	F 136	K 137	M 138		D 139	N 140		L 141	Z 142	P 143
	U 144	R 145	Z 146	O 147	B 148	G 149	W 150		K 151	S 152		L 153	H 154	
N 155	Q 156	F 157	M 158	A 159		K 160	J 161	Y 162	P 163	Q 164	I 165		Z 166	B 167
V 168	T 169		U 170	L 171	S 172		D 173	K 174	M 175	E 176	X 177	H 178	C 179	F 180



A	114	52	159	77	93	30	132	
B	68	2	148	24	113	167	87	102
C	10	131	37	115	50	179	73	100
D	15	173	99	81	116	58	139	
E	35	134	7	176	44	56	79	
F	39	136	59	20	157	8	119	180
G	104	149	32	13	85	53	71	126
H	178	82	154	103	27	133	51	
I	83	19	97	38	165	128	62	
J	118	161	48	135	86	101	12	
K	74	108	36	137	174	151	1	160
L	130	4	171	153	26	88	141	
M	138	61	158	3	49	105	89	175
N	155	46	34	122	107	90	140	70
O	5	147	125	67	43	95		
P	163	78	143	64				
Q	91	72	121	156	22	164	40	
R	145	11	75	124	25			
S	172	60	152	28	120	47		
T	23	112	42	16	98	129	169	
U	45	144	65	84	9	170		
V	63	109	168	123	18			
W	21	33	150	94	55			
X	111	31	177	57	69	117	17	92
Y	127	41	162	96	110	76	29	14
Z	142	80	66	106	146	6	54	166

- A Acceptes les conséquences
- B Effet empêchant une plante de grandir
- C Ouvre les yeux à la réalité
- D Bien placé sous le caquelon
- E Réunion à neuf
- F Feldspathoïde bleue
- G Qualifie des traits de caractères disparus qui reviennent
- H Variété de pêche
- I Poisson osseux
- J Elues
- K Qui n'ont ni commencement ni fin
- L Poissons porc-épic
- M Demandes la pitié
- N Bien rythmée
- O Saumoneaux
- P Peuple de l'Afrique de l'est
- Q Bruant d'Europe
- R Scorpions d'eau
- S Claires et précises
- T Canaux permettant d'uriner
- U Comme les pétioles fixés au milieu du limbe
- V Avances la main pour la serrer
- W Institut français des statistiques (abréviation)
- X Cation alcalin
- Y Pied-de-loup
- Z Support de la guillotine

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« [Le père] Forestier, fidèle aux obscures consignes qui lui ont été données, fait tout pour empêcher le père Sevin d'aller au bout de ses projets, se plaignant régulièrement à l'Action Catholique ou aux supérieurs jésuites. Il fait plus encore, et l'empêche par exemple de relancer les activités de l'Office International du Scoutisme Catholique. »

Pierre-Joseph Rubino, "Jacques Sevin, pour la plus grande gloire de la croix".

☐ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 janvier 2022



VIE SPIRITUELLE

LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du dimanche 26 au vendredi 31 décembre 2021
- du lundi 3 au samedi 8 janvier 2022
- du lundi 22 au samedi 27 août 2022
- du lundi 26 au samedi 31 décembre 2022

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 7 au samedi 12 février 2022
- du lundi 6 au samedi 11 juin 2022
- du lundi 7 au samedi 12 novembre 2022

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 29 novembre au jeudi 2 décembre 2021
- du lundi 2 au jeudi 5 mai 2022
- du lundi 28 novembre au jeudi 1^{er} décembre 2022

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 8 au samedi 13 août 2022
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Thibaud Favre*

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 25 au samedi 30 juillet 2022

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fsspx.ch



MENZINGEN ZG 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ECONOMO GÉNÉRAL P. ARNAUD SÉLÉGNY - P. MICHAËL DEMIERRE P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ECONOMO DE DISTRICT P. YANN VONLANTHEN - P. TOBIAS ZAHNER P. EMMERICH JEINDL
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAI, RÉSIDENT ABBÉ CLAUDE BOVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30	ABBÉ LUKAS WEBER, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ GREGOR IMHOLZ
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. HEINRICH MÖRGLI P. STEFAN BIEDERMANN
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. MARTIN BERGER
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genève 10	ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22	ABBÉ NIKLAUS PFLUGER, SUPÉRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ OLIVIER BERTEAUX ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ CHRISTIAN GRANGES ABBÉ ALEXANDRE MARET
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2	P. FIRMIN SUTER, RECTEUR MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY P. MARKUS KRETZ - P. SEVERIN ZAHNER P. MARKUS KRAUTSCHNEIDER
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65	P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR P. GEORG KOPF, RECTEUR, ASSISTANT DE DISTRICT P. STEFANO BELLUNATO P. CHRISTOPHE CONUS



Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : fssp.ch/fr/centres-de-messe

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 1213 ONEX GE	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 1227 CAROUGE GE	08h15 10h00 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier 39220 LES ROUSSSES (FRANCE)	10h00	18h30 (sa) 17h30 (1 ^{er} sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 2800 DELÉMONT JU	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 1006 LAUSANNE VD	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 1071 CHEXBRES VD	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 1820 MONTREUX VD	10h15	18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 1667 ENNEY FR	09h30	07h15, mercredi 07h15 & 18h30 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 7h15)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 1763 GRANGES-PACCOT FR	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E 1870 MONTHEY VS	09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 1922 SALVAN VS	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 1908 ECÔNE/RIDDÉS VS	07h15 08h30* 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoisie 9 1950 SION VS	09h30 18h00	18h00 (lu, ma, me et ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 3960 SIERRE VS	08h00	06h45 (lu, ma, me, ve et sa) 18h30 (je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)